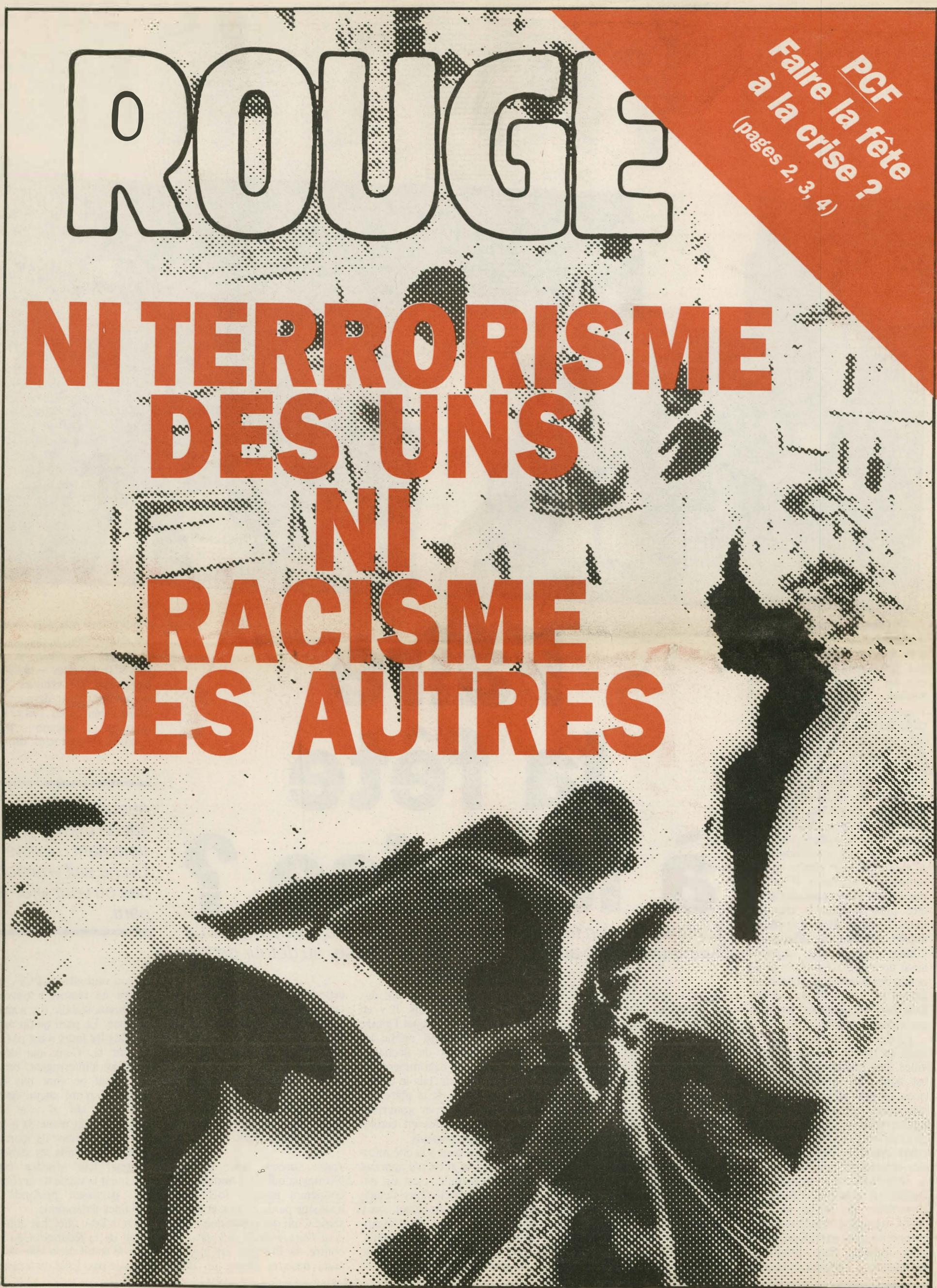


ROUGE

**NI TERRORISME
DES UNS
NI
RACISME
DES AUTRES**

PCF
Faire la fête
à la crise ?
(pages 2, 3, 4)



LA VICTOIRE



□ Chaque année, rituellement, un livre est vedette à la fête de l'Humanité. Cette fois, air du temps, le succès de la cité des livres est l'ouvrage de Michel Cardoze, *Nouveau Voyage à l'intérieur du PCF*. La table derrière laquelle il est installé est souvent prise d'assaut. Télés, radios, journalistes se pressent. Certains auteurs, autour, sont jaloux. Leur visage se ferme dès qu'ils aperçoivent une carte de presse. Un bilan positif, donc, pour Michel Cardoze : « J'ai écoulé les cinq cents exemplaires que j'avais amenés et je n'ai subi que quatre à cinq remarques amères. » Il n'était pas le seul renovateur déclaré à être présent dans la cité des livres. La revue *M*, dirigée par un ancien rédacteur de *Révolution*, Gilbert Wassermann, possède aussi un stand à l'autre bout de la cité des livres. Eux aussi liquideront leur stock en deux jours. Eux aussi ne subiront pratiquement pas d'invectives.

En dehors de la cité des livres, dans les stands des régions, des villes, des branches, l'ambiance est autre. Merguez démocratiques, moules, frites et toutes les spécialités régionales sont au rendez-vous. « *Les nouveaux critères de gestion* » font une apparition régulière dans les stands des entreprises nationalisées. A la SNECMA, une énorme roue dentée est exposée, « *fierté des travailleurs du centre de Corbeil* », renseigne le panneau. On y apprend aussi que les dollars se sont installés dans l'industrie aéronautique française et que les

francs s'en vont (où ? Cela n'est pas expliqué). La seule solution ? « *L'intervention des travailleurs dans la gestion grâce au groupe d'expression* ». Pareil, au stand des Renault, où la place de la lutte de Billancourt est largement occupée par la rentabilité des investissements de l'entreprise aux Etats-Unis.

Le long des allées, les militants du PCF ont visiblement choisi la neutralité pour décorer le fronton de leurs stands. « *Pour le socialisme* », « *Avec les communistes, pour la lutte* » sont les deux mots d'ordre qui reviennent le plus souvent. Et encore, de nombreuses villes avaient choisi, tout simplement, le nom

de leur ville ou préférèrent des peintures. Des slogans, il y en avait pourtant un paquet l'année dernière. Cette fois, même les traditionnels jeux de fléchettes ou de balles qui dégomment des conserves ne sont pas le défoulement habituel. A la place des leaders politiques et gouvernementaux, des cibles en cercles ou des visages anodins.

On se sent bien à la cité internationale. Car si on n'y apprend pas la géographie, c'est un endroit où les discussions s'engagent, s'animent. A défaut, on y goûte de nombreux plats inconnus de nos palais occidentaux. Habituellement, Cuba était le « number one » des stands de

cette cité. Grâce à ses langoustes, mais aussi par attrait politique. Aujourd'hui, l'effet Gorbatchev joue à plein, le stand de l'URSS ne désemplit pas. Une queue interminable s'étale devant les posters et les brochures en français des éditions de Moscou. Partout dans la fête, d'ailleurs, les stands de France-URSS connaissent l'affluence.

Autre succès pour le stand Nicaragua qui rend hommage au coopérant français Joël Fieux, assassiné par la contra, et pour le stand Chili qui prédit que « *1986 sera l'année de la victoire* ». Par contre, la Pologne est toujours aussi déserte. Même un début

d'animation musicale n'y amène pas grand-monde.

Malgré la pluie, la boue, 608 950 vignettes — chiffre officiel — ont été vendues. Mieux donc que l'an dernier, mais moins bien qu'en 1983. Et aujourd'hui, aucune passion n'existe. Sincèrement, on ne sait

Faire la fête à la crise ?

L'ambiance d'un fête de l'Humanité est toujours révélatrice. A La Courneuve, cette année, on rencontrait la crise, au détour de bien des stands.

Aucune passion, aucun thème dominant n'existe. On ne sait vraiment pas où veut aller le parti.

pas où veut aller le PCF. Aucun thème ne ressort à travers les nombreux stands. Il y a aussi un manque. Le parti qu'on rencontre tous les jours n'est pas entièrement là. Ceux qui doutent, ceux qui s'interrogent, ceux qui contestent ne sont pas là, ou plutôt, il n'ont aucun droit de cité. Bien sûr, il y a Michel Cardoze et la revue *M* à la cité des livres, mais ils paraissent bien isolés. Dans les stands des régions, leur absence étonne, tellement la vague de la contestation paraissait profonde dans certaines fédérations.

On a beau chercher autour du stand de la fédération du Finistère, le stand de la ville de Brest n'existe pas. Effet de la crise que

traverse cette fédé ? Sans aucun doute. Le bureau fédéral a connu dix-neuf démissions en l'espace de trois mois. L'affaire a éclaté lors de la réunification des fédérations Nord et Sud-Finistère en une seule fédération. Au passage, les tenants de l'appareil, soutenus par Paris, ont éliminé les dirigeants de Brest de la direction fédérale. Licenciements de permanents, déclarations tonitruantes dans la presse, une partie des militants versent leur cotisation sur un compte bloqué pour payer leurs permanents, pétition que la majorité des élus communistes du départe-

ment signent. Pour l'un d'eux : « Nos dirigeants nationaux ont une mentalité qui recèle toujours des relents de stalinisme ». Louis Aminot, l'ancien secrétaire fédéral, l'ancien permanent, le nouveau chômeur, reçoit le soutien de cent vingt militants brestois, trois sections de la ville sur quatre, dont la section de l'arsenal. D'après lui, il a été écarté car il voulait que « la base s'exprime vraiment dans le cadre du centralisme démocratique ». Les trois quarts de la fédé du Finistère ont donc réglé le problème de leur apparition à la fête de l'Humanité par le vide : ils ne

sont pas venus. Pour beaucoup d'entre eux, c'était la première fois de leur vie militante qu'ils manquaient cette fête.

Aucune trace non plus des huit militants qui se sont mis en congé du bureau fédéral dans le Puy-de-Dôme, après le 16 mars. Dans ce département où le PCF s'accroche autour de Michelin, il y a pourtant parmi eux trois anciens secrétaires de la section des usines Michelin et l'ancien secrétaire fédéral, Jean Vilanova mis à l'écart après le 16 mars. Où est le stand de la Corse-Sud, je ne l'ai pas trouvé. Il existe bien pourtant. Peut-être dans un recoin parce que le comité fédéral avait considéré au lendemain du 16 mars « que l'analyse des responsabilités propres du parti dans ses revers électoraux doit être menée avec rigueur et esprit de suite ». A Renault-Douai, les

panneaux portent sur la gestion et non sur la prise de position de la section « pour un débat ouvert ». La liste des cellules, sections, fédérations du PCF qui ont voulu « aller plus loin dans l'analyse » pour « en tirer toutes les conclusions qui s'imposent », pour reprendre les termes de militants de la Somme, est trop longue pour les deviner dans la foule. Nulle part, ils ne sont visibles. Peut-être, ont-ils déjà réglé la question du parti, au grand dam du parti lui-même.

La Meurthe-et-Moselle est la fédération de la contestation. Celle-ci avait été très loin dans ce département où le poids des luttes perdues ou enterrées par le PCF dans la sidérurgie pèse très lourd. Un comité qui rassemble tous les premiers secrétaires fédéraux depuis 1946, sauf un, avait lancé un appel départemen-

tal pour un 26^e congrès. Vingt-trois maires sur trente l'avaient signé. La fresque qui orne le stand, style l'affiche du film *Les Temps modernes* de Chaplin, attire l'œil ; elle est réussie. C'est tout. Le blanc-cassis a le même goût qu'ailleurs. La condamnation, par le comité central de mai, pour « activité fractionnelle », a été vécue comme la mise à mort. Alain Amicabile, ancien membre du comité central pour ce département, avait répondu que « c'est toute la mémoire du parti qui s'exprime », que la direction du PCF avait condamné. A voir, à écouter, à la fête de l'Humanité de l'année 1986, « toute la mémoire du parti » a déjà déserté le parti. Et ce n'est pas l'exposition sur les Brigades internationales qui la fera revenir.

Alain Gwenn



Des militants en jachère

Ancien permanent, oppositionnel et journaliste, Michel Cardoze vient de publier un « Nouveau Voyage à l'intérieur du PCF ». Nous l'avons rencontré.

□ Lors d'une réunion parisienne de *Rencontres communistes hebdo (RCH)*, tu défendais la perspective d'une rénovation intérieure au PCF. Ta présence, ici, à la cité du Livre de la Fête de l'Humanité t'apporte-t-elle confirmation de cette thèse ?

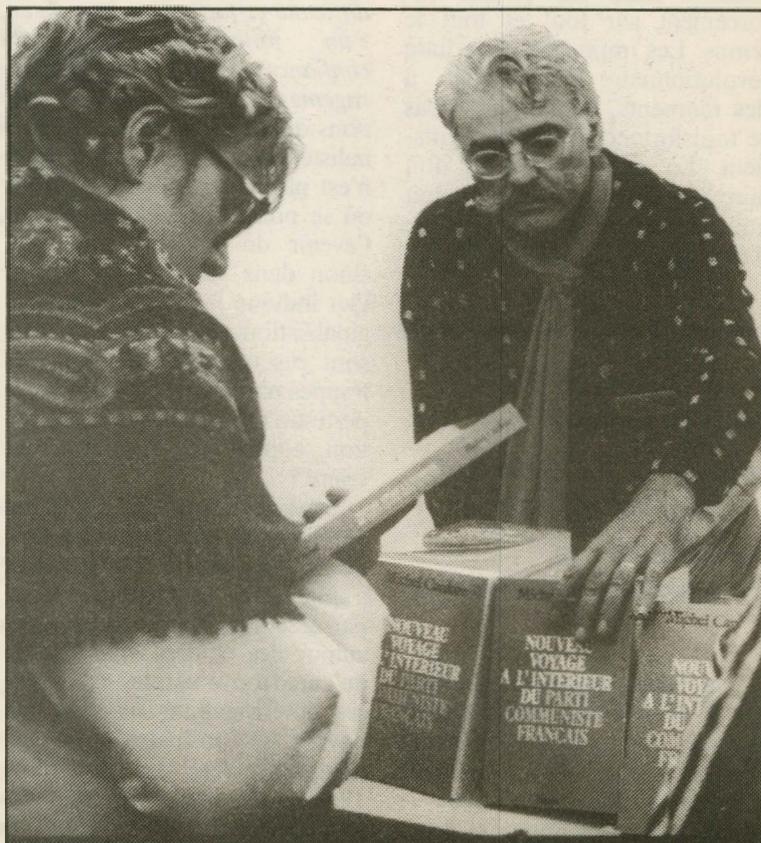
Michel Cardoze — Deux choses confirment la thèse que je défendais à cette réunion. La première : j'ai pu faire ce livre, je le vends aujourd'hui et les informations que j'en ai sorties. Franchement, après les élections législatives de mars dernier, après le comité central qui les avaient suivies, je n'avais pas tellement la pêche. J'ai vu, pour écrire mon livre, une quarantaine de communistes qui me semblent représentatifs de l'actif du parti dans les entreprises, Michelin, Renault Douai, la sidérurgie. Ce sont des militants de terrain, des cadres ouvriers, des cadres révolutionnaires. J'ai pris auprès d'eux une certitude : les forces existent pour une transformation du parti.

La deuxième chose est plus anecdotique, mais elle est significative. La direction du Parti communiste a dû se résoudre à accepter que mon livre soit vendu ici. Sans doute, elle s'en serait bien passé. Mais non seu-

lement mon livre est vendu ici, à La Courneuve, mais en plus l'accueil que je reçois est très amical, parfois contradictoire, mais toujours très amical. Les communistes peuvent, me semble-t-il, commencer à vivre ensemble avec leurs divergences.

Enfin ! Et que les idées que je défends, et avec moi tous les communistes qui veulent une transformation du parti, commencent à progresser.

□ Les militants communistes que tu présentes dans ton livre,



► comme Balducci ou Donati, ne représentaient-ils pas plutôt une richesse militante qu'une possibilité renovatrice ?

M. C. — Les deux. La richesse des militants peut être mise en jachère, et inutilisée. Aujourd'hui, il y a une notion d'urgence, car une situation nouvelle s'est créée. Le parti est à moins de dix points, aux élections législatives. Je sais que tout ne passe pas par les élections, mais c'est un thermomètre important. Et un parti qui est à moins de 10 % est un parti marginal, qui n'a plus de possibilités d'intervention politique réelle, dans les institutions.

Je pense qu'aujourd'hui la voie de la révolution n'est pas simplement la voie de la rupture révolutionnaire — je dis ce n'est pas seulement... —, c'est aussi à l'intérieur d'une société en crise la conquête de positions, de pratiques sociales, de comportements nouveaux. Cela ne peut se faire qu'en ayant des points d'appui, dans cette société civile, et un parti puissant, y compris électoralement. Donc, il y a urgence aujourd'hui, et cette urgence mobilise les énergies et des richesses militantes qui pourraient sans cela tomber en jachère.

□ Quelles mesures une telle orientation préconiserait-elle immédiatement pour le redressement du Parti communiste ?

M. C. — Des mesures concrètes immédiates ? Le vieux mot d'ordre « Que les bouches s'ouvrent. » « Pas de mannequins dans le parti »... Une presse accueillante à la diversité, une presse de parti car c'est une richesse du PCF d'en avoir une... Mais, en même temps, une presse de parti ne signifie pas une presse d'Eglise, une presse monolithique. Il faut que les communistes puissent discuter dans leur presse. Pas forcément sur tout et tout le temps. Les impératifs de la lutte révolutionnaire exigent que, à des moments, on ne puisse pas se transformer en forum permanent. La presse du parti doit faire place à la diversité et doit être le vecteur de la richesse d'expression des communistes.

« Des mesures immédiates ? Le vieux mot d'ordre : "Que les bouches s'ouvrent." »

Une autre mesure est de mettre à l'étude une réforme des statuts. Une autre est encore d'engager la réflexion sur gestion et lutte frontale, entrer dans la gestion dans les luttes ou luttes frontales et refus de la gestion.

Mon livre montre que sur ce sujet, les militants communistes ont des choses à dire parce qu'ils ont des pratiques. Ce n'est pas une question d'école.

□ L'intervention dans la gestion est la thèse officielle du parti, de Philippe Herzog. Or, dans ton livre, des militants connaissant intimement les rouages du procès de production n'entrent pas dans la gestion...

M. C. — Je montre des communistes qui ont pris au pied de la lettre le mot d'ordre du parti d'entrer dans la gestion et qui, pour parler de manière imagée, se sont faits planter. Ils ont joué le jeu — je pense à Renault Douai — et ils sont entrés dans la gestion. Ils se sont aperçus que cette ligne autogestionnaire conduisait à poser des questions

sur le fonctionnement du parti, notamment pour écouter les travailleurs. Cette démarche se heurtait aux pesanteurs de l'appareil, en particulier dans la CGT, qui font que l'on privilégie la lutte frontale, l'affrontement, y compris minoritaire.

□ Un militant comme Marcel Donati a connu tous les problèmes de stratégie. Il n'a certainement pas pardonné facilement à la direction du parti d'avoir voté le plan Acier en avril 1984.

M. C. — Il le dit lui-même, dans son interview que je publie dans mon livre. Pendant que le Parti communiste avait des ministres au gouvernement, Donati souffrait de ministres venant lui dire qu'il fallait lutter, qu'ils ne voteraient pas le plan Acier, alors que le lendemain on apprenait que le

PCF l'avait voté. Ce genre de militants faisait face, pendant le temps que le PCF était au gouvernement, à des dérives opportunistes de droite de la part de la même direction qui aujourd'hui les accuse de ces dérives opportunistes de droite. Un militant comme Donati qui est viscéralement attaché à la classe ouvrière et à ses combats n'accorde plus le moindre crédit à la direction actuelle du PCF. Evidemment à cause de ses virevoltes.

Pour ces militants, la voie du redressement c'est, d'une part, que tous les militants communistes puissent s'exprimer, qu'on soit à l'écoute des travailleurs, qu'on ne fasse pas plus qu'ils ne demandent, qu'on les aide à s'organiser sur les lieux de travail, à la fois en entrant dans la gestion et en ne négligeant aucune possibilité d'affrontement.

□ La présence de la revue M et de ton livre, à ton avis, est due à qui ?

M. C. — La présence de M ainsi que de mon livre est une décision politique de la direction du parti. C'est clair. Elle n'a pas pu affronter la situation dans laquelle elle aurait été si le refus avait été prononcé. C'est une question de rapport de forces.

Tu sais, je suis un vieux militant, j'ai vingt-six ans de « maison », si je puis dire, et j'avais tout un réseau d'amitiés, de camaraderies, qui m'a permis d'aller enquêter là où je voulais. Si aucune porte dont j'avais sollicité l'ouverture n'est fermée, et bien celle de la Fête de l'Humanité non plus.

Propos recueillis par Jean Lantier le 14 septembre à la fête de l'Humanité

A la quête de ressources

Après la fête de cette année, ce n'est pas du côté de l'innovation politique, d'une démarche nouvelle tirant le parti de l'ornière que viendra la lueur.

□ Si l'on comprend bien les éditorialistes du quotidien du PCF, aux lendemains de la Fête de l'Humanité, celle-ci revêtait à leurs yeux une importance capitale. Il s'agissait de prouver que le parti était toujours debout. Rien que cela.

Ainsi, pour Charles Sylvestre, « la Fête de l'Humanité n'est pas un euphorisant pour militants en difficulté et fatigués ». Elle serait « un formidable bain de confiance, un formidable encouragement à agir. » Soit. Donnons quitus sans hésiter au journaliste, la Fête de l'Humanité n'est pas un euphorisant... Mais où se pressent les questions sur l'avenir du Parti communiste, sinon dans ses propres rangs ? Qui indique les risques de marginalisation politique, si ce ne sont ces centaines de militants frappés par la chute électorale, la perte de crédit de leur organisation auprès de l'opinion ouvrière ?

Sans aucun doute, le nombre de vignettes vendues constitue un indice sérieux. Cet indice s'affiche à la baisse. Mais, par-delà les vaines polémiques autour des chiffres invérifiables, qu'aura trouvé comme réponse à ses interrogations un militant ouvrier ? D'ordinaire un slogan marque la fête. En septembre 1981, la sono déversait des « Lisez l'Humanité, le journal du changement, le journal du gou-



vernement ». En septembre 1984, le journal était plus modestement celui du refus de la gestion de gauche de l'austérité. Fort bien. Mais cette année ? Le journal qui prouve que le parti, né en 1920, garde des forces vives ?

Oh, bien remarquables, les propos d'André Lajoinie. La cible principale semblait la droite et non plus le PS. Mais pour demain, pour se battre, quelle orientation politique ? L'éditorialiste en chef de l'organe officiel du parti, Claude Cabanes, dans l'enthousiasme de l'après-fête, lance un vibrant : « Pour construire une autre société (...) pour atteindre ce but, il n'y a pas trente-six méthodes, c'est ce que les quinze dernières années viennent de nous enseigner, mais une seule : l'union »... L'union ? Qu'on apaise ses doutes, il s'agira de l'union réalisée autour du nouveau rassemble-

ment populaire majoritaire, c'est-à-dire... les participants du rassemblement de La Courneuve.

Soit. Ce n'est pas du côté de l'innovation politique, de la démarche nouvelle tirant le parti de l'ornière, que viendra la lueur dans cette fête. Et l'on voit, à travers les rues et ruelles de La Courneuve qu'il se dégage du parti, une orientation purement syndicale, revendicative, de l'ordre de l'immédiat. Cela pour les militants. Assez naturellement, ils enfourchent la dénonciation des méfaits de la droite et de la crise. Assez naturellement, les mots d'ordre en écho sont ceux du syndicat, de la CGT puisqu'il faut l'appeler par son nom. Et d'ailleurs, combien de cadres de la centrale de Montreuil fournissaient l'ossature parisienne de cette fête ? Oui, la ligne au plus près des intérêts immédiats, et les nouveaux critères de gestion

comme garniture du plat. Le choc des deux cultures, celle de la commission économique du parti et celle des militants de terrain, se manifeste au stand de Billancourt. Un commentateur loue les beautés de la Neutralité, pendant que les photos des cégétistes licenciés forment le losange Renault autour du premier licencié.

De Michelin Clermont-Ferrand à Billancourt, le PCF compte donc sur la CGT pour le regonfler, avec la contradiction de chasser sur les mêmes terres. Reste une carte à jouer à défaut de perspectives politiques précises, les jeunes. Et la Jeunesse communiste se fait le héraut de Nelson Mandela ; et la Jeunesse communiste se lance dans la campagne pour sa libération, avec un certain activisme, nourri par un parti qui en attend beaucoup.

Mandela, le héros de la Fête de l'Humanité, c'est la figure de proue d'une tentative en direction de la jeunesse qui ne connaît pas que des échecs. Loin s'en faut.

La Courneuve 1986, ce n'était pas le faire-part de décès du Parti communiste. C'était au contraire la mise à nu de ses deux sources d'oxygène, la CGT et la Jeunesse communiste.

Est-ce suffisant pour endiguer la crise ?

Jean Lantier

12 SEPTEMBRE

Rumeurs...



Elle court, elle court la rumeur. Outre les attentats qui ponctuent la vie quotidienne des Parisiens, toute la classe politique ne parle plus que de cela. A tel point que trois organes de presse, *l'Evénement du jeudi*, *l'Express* et *le Monde*, ont fait leur manchette de la probabilité d'une nouvelle crise de la cohabitation.

Dans *l'Evénement*, Albert du Roy affirme péremptoirement : « *Mitterrand, après un été de réflexion, a décidé jeudi dernier d'engager le processus de rupture avec Chirac.* » Plus prudent, Bothorel, de *l'Express*, s'interroge sur une éventuelle dissolution de l'Assemblée. Quant au quotidien de la rue des Italiens, il affirme que la « *cohabitation est devenue un combat* ».

Faut-il accorder du crédit à ce nouvel épisode d'un feuilleton déjà passablement emmêlé ? Cela reste à prouver. En fait, la dyarchie instaurée au sommet de l'Etat s'assimile d'abord à une guerre de positions. Dans la perspective de la prochaine présidentielle, chacun des protagonistes cherche, à chaque occasion propice et par tous les moyens, à s'assurer un avantage décisif. Et lorsque aucun événement ne permet aux deux acteurs de débloquent leur partie d'échecs, ils n'hésitent pas à recourir aux opérations médiatiques. Cela semble aujourd'hui le cas. Pour autant, nul ne semble vouloir faire voler le système en éclats.

Il suffit, pour s'en convaincre, de juger sur les faits. Alors que le gouvernement met la dernière main à un budget qui se traduira par des difficultés accrues pour le plus grand nombre, le chef de l'Etat n'a pas eu un battement de cils pour s'opposer. De même, les dispositions antiterroristes préparées par le tandem Pasqua-Pandraud ont apparemment rencontré son accord, en dépit des menaces qu'elles font peser sur les libertés. Ici, la coexistence conflictuelle apparaît bel et bien comme destinée à dissimuler une véritable collaboration.

S'il voulait vraiment convaincre le « peuple de gauche » de son opposition aux orientations réactionnaires aujourd'hui en vigueur, l' élu du 10 mai devrait commencer par refuser sa caution à la moindre des mesures gouvernementales. Il devrait en appeler directement à l'opinion et à la mobilisation populaire. Les joutes centrales cesseraient peut-être de n'intéresser que le Tout-Paris politique et la Bourse. Ce serait alors réellement la fin de la cohabitation.

puisqu'elle met en évidence le difficile équilibre auquel le PS doit se livrer pour s'insérer dans les institutions de la V^e République. Il est de ce point de vue éloquent de voir Mauroy préconiser une certaine prise de distance avec le président, tandis que Lionel Jospin se fait l'apôtre d'un alignement sans états d'âme.

Tôt ou tard, ce débat risque de devenir explosif. Impuissante à opérer le moindre choix, la direction cherche à gagner du temps. Le premier secrétaire s'emploie ainsi à apparaître comme un « Bonaparte », point d'équilibre entre les diverses orientations en présence. Combien de temps peut durer cet exercice de funambule ? Cela dépendra sans aucun doute de la rapidité avec laquelle le mouvement populaire retrouvera le chemin de l'action. Une chose est en tout cas certaine. Au fur et à mesure que se rapprochera la campagne électorale, le PS éprouvera de plus en plus de difficultés à demeurer muet sur sa stratégie, son projet ou ses alliances futures.

16 SEPTEMBRE

Guerre des ombres



Cela devient décidément une habitude, les hommes de l'ombre se mettent en pleine lumière. L'initiative émanait jusque-là d'Alexandre de Marenches, patron de l'ex-SDECE jusqu'en 1981. Ne voulant apparemment pas être en reste et sa gestion ayant été mise en cause, son successeur, Pierre Marion, vient à son tour de révéler quelques détails croustillants de l'action de ses services.

Dans *le Nouvel Observateur*, il relate en termes éloquents ses relations avec le chef de l'Etat, à la suite des attentats de la rue Marbeuf et de la rue des Rosiers, en 1982 : « *J'ai proposé au président, indique-t-il, des actions punitives contre des nœuds de terrorisme. (...) Le terroriste, lui, arrivait par avion ou par train, les mains dans les poches. Il rencontrait son contact (...) J'ai proposé à François Mitterrand de les faire éliminer physiquement.* » Voilà qui a au moins le mérite de ramener à leur juste proportion les indignations vertueuses des gouvernants face aux odieux plasticages de ces derniers jours. Les gouvernements occidentaux, eux aussi, ont toujours eu recours à cette forme de violence pour relayer leur diplomatie.

Dans cette avalanche de déclarations, le plus significatif est incontestablement le rôle de tels personnages se trouvent appelés à jouer. Disposant de l'aura des « spécialistes », ils peuvent tout à loisir faire passer un bien singulier message. Ils nous certifient que les « démocraties » sont en guerre et que, dès lors, la fin justifie les moyens. Marion est à cet égard particulièrement explicite : « *Il faut savoir utiliser la force, œil pour œil, dent pour dent. Il faut organiser des opérations commandos des services secrets* »...

Il fut un temps où les régimes occidentaux se targuaient d'être des Etats de droit. Les actions des services secrets demeuraient alors souterraines, soigneusement dissimulées aux regards du commun des mortels, à qui l'on vantait les charmes du suffrage universel. L'inférieur processus en cours permet aux gouvernants d'ériger le cynisme et la loi du talion au rang de vertu. La guerre, fût-elle la plus sale, ils n'ont plus que ce mot à la bouche. Oseront-ils encore longtemps se prétendre les défenseurs de la « civilisation » ?

13 SEPTEMBRE

Débats en creux



Comment être tout à la fois la principale force de l'opposition de gauche et le relais des initiatives du président de la République ? La question n'en finit pas d'agiter le Parti socialiste. Le malaise interne s'est illustré par les interventions de rentrée de Pierre Mauroy, Jack Lang et Jean-Pierre Chevènement. Par-delà des approches souvent divergentes, tous centrent leurs critiques sur « *l'insuffisante combativité du parti* ». Une façon comme une autre de fustiger l'attentisme de leur formation et son incapacité à répondre aux attentes du monde du travail.

Cette paralysie alimente donc une série de débats « en creux ». Ceux-ci portent, au fond, sur la fonction et le devenir du PS. Le comité directeur de ce jour en porte la marque. Deux questions cristallisent en effet les clivages : l'attitude à observer face aux vainqueurs du 16 mars et la relation à établir avec l'Elysée. Sur le premier point, les tenants d'une attitude susceptible de canaliser le mécontentement populaire s'opposent aux zéloteurs de la « *culture de gouvernement* ». La seconde discussion s'avère encore plus fondamentale

CYNISME ET MANIPULATION

Le consensus de la quasi-totalité de la « classe politique » face aux attentats révoltants de ces dernières semaines permet d'escamoter la seule question méritant d'être posée : pourquoi la France est-elle devenue une cible ?

Quel concert ! D'un bout à l'autre de l'échiquier politique, les attentats commis ces dernières semaines semblent dissoudre tous les clivages. Les surenchères guerrières de Chirac sont approuvées par son prédécesseur à Matignon qui affirme ne vouloir rien dire « qui puisse diminuer le consensus qui doit exister dans ce domaine ». Le plan antiterroriste du pouvoir se voit ratifier par un Charles Hernu, jamais en retard d'une guerre : « C'est toute la nation qui doit faire bloc derrière celui qui l'incarne, le président de la République, et derrière l'action du gouvernement. »

Cet unanimisme permet aux gouvernants d'hier et d'aujourd'hui d'escamoter leurs responsabilités. Qui ne s'est en effet interrogé sur les raisons qui ont fait de la France la principale cible des poseurs de bombes ? A cette question, la phobie

leur trahison et des mensonges des deux têtes du régime, le Premier ministre et le président Mitterrand. »

Nouveau langage diplomatique

Ces quelques phrases ont au moins le mérite de faire clairement apparaître la fonction diplomatique de l'actuelle offensive terroriste. Elles affirment que sa toile de fond n'est autre que le conflit dans lequel Paris s'est enlucé, au Moyen-Orient, au Liban et en Afrique. Un conflit qui le met



Ce n'est pas un hasard si le premier attentat sur le sol français remonte au 22 avril 1982, rue Marbeuf à Paris.

aux prises avec trois pays : l'Iran, la Syrie et la Libye.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Depuis 1980, en fournissant à l'Irak les armes qui lui permettent de résister à la pression militaire de l'Iran ; la France est devenue l'un des protagonistes de la sanglante guerre du Golfe. En 1983, voulant préserver ses positions dans le monde et sauver le pouvoir phalangiste menacé par l'insurrection chiite, elle n'a pas hésité à intervenir directement au Liban, sous le couvert de la Force multinationale d'interposition. Ce faisant, elle s'est retrouvée en opposition aux intérêts régionaux respectifs de Téhéran et Damas. Parallèlement, pour protéger leur chasse gardée africaine, « nos » parachutistes inter-

venaient au Tchad, entrant du même coup dans une guerre larvée avec Kadhafi.

Ainsi, c'est d'abord par sa politique belliciste que la troisième puissance impérialiste de la planète a réuni les conditions d'une escalade qui s'est transportée au cœur de l'Hexagone. Est-ce un hasard si les attentats sur le sol français ont en fait commencé le 22 avril 1982, avec l'explosion de la rue Marbeuf ?

Sinistres manœuvres

Depuis, au fur et à mesure que nos gouvernants s'embourbaient, le tribut à acquitter ne cessait de s'alourdir. Un seul exemple en fait foi. En échange de la

libération des otages, le régime iranien exige par exemple le remboursement avec intérêts du prêt d'un milliard et demi de dollars consenti par le shah au consortium Eurodif.

Cet imbroglio s'est encore compliqué du fait des manœuvres politiques dont le changement de majorité fut le prétexte. En janvier dernier, des négociations semblaient sur le point d'aboutir entre Paris, Damas et Téhéran. Mais, alors que les otages allaient être libérés en échange de la relance d'Anis Naccache — le chef du commando qui, en 1981, tenta d'assassiner Chapour Bakhtiar — et du règlement du contentieux financier, les chiraquiens torpillaient délibérément le compromis péniblement élaboré. Un émissaire personnel du leader du RPR prenait même langue avec les Iraniens, au nom des futurs vainqueurs, court-circuitant les négociateurs officiels.

Depuis le 16 mars, la situation s'est inversée. Réponse du berger à la bergère, c'est de l'Élysée que vient désormais le blocage. François Mitterrand fait assaut de « fermeté » à propos de l'éventuelle libération des trois détenus réclamée par le CSPPA : Georges Ibrahim Abdallah, Anis Naccache et Waroudjan Karbidjan. Fait des plus significatifs, c'est d'ailleurs l'un de ses proches, l'avocat Georges Kiejman, qui défend les exigences de Washington à propos d'Abdallah, soupçonné d'être l'instigateur du meurtre de l'attaché militaire américain Charles Ray. Résultat de ce théâtre d'ombres, la trêve conclue avant l'été avec le CSPPA a été rompue au début de ce mois.

On le voit, ceux qui nous gouvernent s'avèrent bien mal placés pour fustiger la barbarie des terroristes. C'est leur politique qui a déclenché l'engrenage infernal. Ce sont eux qui jouent à présent avec la vie des otages français du Liban comme avec la nôtre. Et tout cela débouche sur les sinistres prophéties des poseurs de bombes : « Le feu va grandir, s'amplifier et se poursuivre. »

Christian Picquet

Vendredi 3 octobre à 20 h 00
Salle B de la Mutualité
Débat organisé par Rouge
Le terrorisme et la politique sécuritaire
du gouvernement.

sécuritaire qui s'est emparée de la quasi-totalité de la « classe politique » permet de ne pas répondre.

Et pourtant, force est de constater qu'un même fil relie la détention de sept otages français à Beyrouth, les attaques dont le contingent tricolore de la Force intermédiaire des Nations unies (FINUL) fait quotidiennement l'objet et les plasticages de Paris. Les auteurs de ces actes n'appartiennent sans doute pas aux mêmes réseaux. Mais ils ont pour caractéristique commune de mettre en cause l'action de la France au Proche-Orient. Au Jihad islamique exigeant que le gouvernement cesse de s'aligner sur Washington, fait écho le trop célèbre Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes (CSPPA) : « Le peuple français paiera le prix de

L'INTOLERABLE

Hideux ? Monstrueux ? Les mots ne manquent pas pour condamner les attentats qui secouent périodiquement la capitale. Selon un rituel désormais bien établi, ce sont à chaque fois des gens choisis au hasard au sein de la population salariée qui sont visés. Et dire que ces lamentables assassins osent se déclarer « humanistes » et se revendiquer de la Commune de Paris ! Nous l'avons dit, nous ne le dirons jamais assez, aucune cause, aussi noble fût-elle, ne rend acceptable une violence aussi aveugle et barbare que celle utilisée quotidiennement par l'impérialisme contre les peuples dominés. Comme l'indiquent fort justement une cinquantaine de personnalités arabes, dans une lettre ouverte à Ibrahim Abdallah, le chef présumé des FARL : « Le conflit du Moyen-Orient ne peut se régler sur les berges de la Seine. Si, par malheur, demain la haine devait se retourner

contre la communauté maghrébine en France, sachez que nous vous tiendrons responsable au même titre que ceux qui l'exerceraient à notre endroit. »

Pour répugnante qu'elle soit, la campagne d'attentats ne nous fera pas perdre raison. Rien ne justifie l'instauration d'une sorte d'état d'exception ou l'appel généralisé à la délation. Chacun doit en être convaincu, le plan répressif de Chirac, comme l'apposition des portraits de « suspects » sur les murs de France, ne peut que déclencher une gigantesque chasse au faciès. Plutôt que les touristes, ce sont les immigrés qui en feront, au premier chef, les frais. Pas un militant ouvrier, pas un démocrate ne saurait donc entrer dans une quelconque union nationale. Le terrorisme imbécile et scélérat des uns ne justifiera jamais la violence légalisée de l'arbitraire des autres. L'intérêt du plus grand

nombre, celui des populations vivant et travaillant en France comme celui des peuples du monde arabe, exige que s'arrête au plus vite la sanglante escalade. Cela ne sera toutefois possible que si nos gouvernants mettent immédiatement fin à leurs interventions tous azimuts au Moyen-Orient et en Afrique, s'ils interrompent leurs livraisons d'armes, s'ils retirent toutes leurs troupes du Liban et du Tchad. Ainsi pourraient sans doute être réunies les conditions d'une négociation, pouvant notamment déboucher sur la libération des otages au Liban. Et si cette négociation, si l'arrêt du crescendo passe par l'élargissement des détenus réclamés par les plastiqueurs, rien ne doit s'opposer à un tel échange. Toute autre attitude, toute surenchère reviendrait à sacrifier la population aux intérêts d'une diplomatie sur laquelle elle n'a aucune prise.

C. P.

QUI VEUT-ON TERRORISER ?

Quadrillages policiers, rétablissement des visas, contrôle des frontières par l'armée : ce ne sont pas les poseurs de bombes qui seront inquiétés.

Certains en soupirant d'aise. On se croirait revenu au bon temps de la guerre d'Algérie. Paris se retrouve en état de siège et il n'est plus guère de passants susceptibles d'échapper aux contrôles.

N'en doutons pas, ce climat est propice à toutes les bavures, à tous les amalgames émanant d'un appareil répressif dont le zèle n'a d'égal que son impuissance à empêcher les attentats. Sur RTL, le 14 septembre, Jacques Chirac a donné le ton : « Chacun sait que la police a à l'œil un certain nombre de gens soupçonnés sans pouvoir être accusés, de faire partie de la "mou-

vance" des organisations terroristes. » Et d'ajouter : « Le jour — et il viendra forcément — où nous prendrons en flagrant délit un terroriste, il parlera. »

En deux phrases, le Premier ministre a ainsi réuni les ingrédients d'une remise en cause de l'Etat de droit. On prend désormais pour cible une « mouvance » dont seuls les services de police sont, par définition, à même de déterminer les contours. Dans le même temps, l'occupant de Matignon donne implicitement aux flics la consigne de « faire parler » ceux qu'ils arrêtent.

Cette philosophie n'a pas tardé à devenir réalité. Quelques dizaines de res-

sortissants moyen-orientaux ont été appréhendés, en fonction de leur seule origine nationale ou de leur sympathie supposée. Aucune charge n'avait pourtant été réunie contre eux. Souvent mariés, résidant en France depuis de nombreuses années en y travaillant légalement, ils ne menaçaient nullement « l'ordre public ». Cela n'a pas empêché le pouvoir de déclencher contre eux une procédure d'expulsion administrative. En un mot, pour rassurer une certaine opinion, on a sélectionné quelques boucs-émissaires et, pour s'assurer de leur silence, on les a privés de tout recours judiciaire.

Parallèlement, probable-

ment encouragés par la fermeté des gouvernants, les enquêteurs de la DST se sont livrés à des passages à tabac sur les interpellés, comme le raconte ci-dessous la femme de l'un d'eux, Rashid Ibrahim.

Pour faire bonne mesure, le pouvoir a divulgué un plan antiterroriste dont le principal effet sera la généralisation de la psychose actuelle. Pour la première fois depuis la traque organisée contre les militants du FLN, l'armée est par exemple appelée à assumer des tâches de sûreté intérieure. Ce qui revient à habituer les citoyens à vivre dans une situation proche de l'état d'exception et à les conduire à l'acceptation

massive de dispositions restreignant les libertés individuelles. Ne parlons évidemment pas de la stricte efficacité d'une pareille mesure. Qui imagine les poseurs de bombes franchissant clandestinement les frontières, leur matériel sur le dos ?

Quant au rétablissement des visas pour tous les étrangers, c'est un euphémisme que de dire que les véritables terroristes n'en seront guère terrorisés. Quoi de plus simple en effet pour des réseaux, dont la logistique s'adosse à certains Etats, que de doter leurs membres de vrais faux passeports, susceptibles de déjouer n'importe quelle vérification de la Police de l'air et des frontières (PAF). En revanche, sont déjà à plaindre tous ceux — touristes ou travailleurs étrangers entrant ou sortant de l'Hexagone — qui vont devoir se soumettre aux tracasseries d'une administration aussi tâtilonne qu'arrogante.

A travers les derniers développements de la situation apparaît clairement l'infériorité engrenage. A la terreur scélérate de groupuscules inconnus répond la violence d'Etat. L'une comme l'autre ont les mêmes victimes : la grande masse de ceux qui vivent et travaillent ici, qu'ils soient immigrés ou Français.

André Terroux

APPEL

Une dizaine d'étrangers choisis en fonction de leur seule origine, contre lesquels aucune charge n'a été relevée et dont aucun acte ne menace l'ordre public sont arrêtés et menacés d'expulsion.

Les organisations soussignées demandent l'abrogation de ces mesures qui désignent des boucs émissaires et remettent en cause les libertés démocratiques fondamentales.

Association arabe des droits de l'homme, Association française d'anthropologie, ASI-Iran, CEDETIM, CIEMI, CIDEM, Comité antiraciste des impôts, CIMADE, CLAP, CNAL, CAIF, FA, FASTI, FEN, Fédération justice CFDT, Fédération Léo-Lagrange, France Plus, Identités-égalités, Collectif interservice migrants, JCR, JOC-JOCF, LCR, LDH, Ligue de l'Enseignement, MFPF, Mouvement gaulliste populaire, MRAP, NAR, PCF, PCOF, PSU, Pastorale des migrants, Solidarité français-migrants, SAF, Syndicat des correcteurs CGT, SM, SNES, SNJ, SNUI, UNEF, UNEF-ID, Université alternative antiraciste, LOR, SNI-PEGC, FCPE, DDEN, ADANAS, Comité « J'y suis, j'y reste », Mosaïque, UTTI, ATAF, Mouvement jeunes femmes, Espaces 89.

TEMOIGNAGE

A QUAND LA GEGENE ?

Les « suspects arrêtés parleront », a dit Chirac. La DST a reçu le message. Comme le montrent les sévices infligés à Rashad Ibrahim, interpellé dans la rafle du 12 septembre. Sa femme témoigne pour « Rouge ».

□ Pouvez-vous préciser les conditions dans lesquelles votre mari a été arrêté ?

Fatiha Ibrahim — A six heures du matin, on a entendu une sonnerie puis de grands coups dans la porte. On a ouvert et quatre policiers en civil ont bondi, arme au poing. Comme nous hébergions des amis français, ils ont demandé qui était Rashad Ibrahim. Là-dessus cinq autres policiers sont arrivés de la même façon. Ceux-ci étaient armés.

Ils ont plaqué mon mari contre le mur et lui ont passé les menottes. Puis ils ont contrôlé notre identité et ont commencé à perquisitionner l'appartement. Enfin, ils ont demandé à mon mari de prendre une valise et de l'argent, « en cas d'expulsion ».

Quatre policiers sont partis avec lui, les autres sont restés avec moi, mes deux amis et mes enfants. Ils nous ont interdit de téléphoner, attendant l'ouverture de la préfecture de police, afin de pouvoir vérifier notre identité. A dix heures, ils sont partis en nous disant qu'ils n'avaient rien à nous reprocher.

□ Vous avez déclaré à la télévision que votre mari avait été battu par les policiers. Pouvez-vous nous dire comment cela s'est passé ?

F. I. — Par les deux personnes qui ont été libérées, une Marocaine et un Tunisien, j'ai su qu'il avait été frappé. Vers 19 h 00, j'ai donc téléphoné à la préfecture de police et là, on m'a dit que mon mari était au dépôt et qu'il faisait l'objet d'une procédure d'expul-

sion. On me donna toutefois le droit d'aller le voir le lendemain. C'est à cette occasion que je l'ai revu. Il avait l'œil complètement abimé et avait du mal à parler à cause des douleurs à la mâchoire. Il m'a dit qu'une équipe de la DST s'était emparé de lui et l'avait tabassé. Ils ont ensuite appelé un médecin et mon mari m'a indiqué que l'un des agents de la DST a demandé à ce dernier d'antidater la feuille de soins.

Le lendemain, mon mari a été remis aux mains de la brigade criminelle qui, voyant dans quel état il se trouvait, lui a demandé qui en était responsable. Il a répondu que c'était la DST, et ils l'ont alors transporté à l'Hôtel-Dieu. Là, il a subi plusieurs radios du crâne et de la mâchoire.

□ Quelles questions la

DST lui a-t-elle posées pendant « l'interrogatoire » ?

F. I. — Aucune. Les policiers répétaient seulement : « Tu vois, il y a des Français qui meurent. » Par contre, la seule chose qu'ils lui ont demandée, c'est de travailler pour eux, de devenir leur indicateur. Chose qu'il a toujours refusée. Déjà, à deux reprises, quand il avait demandé sa naturalisation, la DST lui avait proposé de travailler pour elle, en lui faisant comprendre qu'il pourrait même recevoir de l'argent.

□ D'après vous, quelles sont les causes de cette arrestation puisque la justice elle-même a reconnu qu'elle n'avait absolument rien contre eux ?

F. I. — Je n'en vois aucune,

si ce n'est que mon mari ne voulait pas travailler avec les services français. Il ne le fera jamais, par morale et par dignité. Il s'agit donc de rafles effectuées au hasard, en fonction de la nationalité des gens.

Mon mari n'a rien à voir avec le terrorisme. Il est en France depuis 1972 et travaille comme menuisier. Moi, je suis ici depuis 1962 et nos deux enfants sont de nationalité française. Mon mari n'a jamais été inculpé ou arrêté.

Il faut vraiment que tous les gens qui ont une certaine conscience refusent ces expulsions. Des familles absolument innocentes sont touchées. Demain, si on laisse faire, je ne sais pas ce qui se passera. C'est très grave pour les libertés.

Propos recueillis par Raphaël Duffleaux

MAIRE, SEGUIN, ET LES BOULOTS ALTERNATIFS

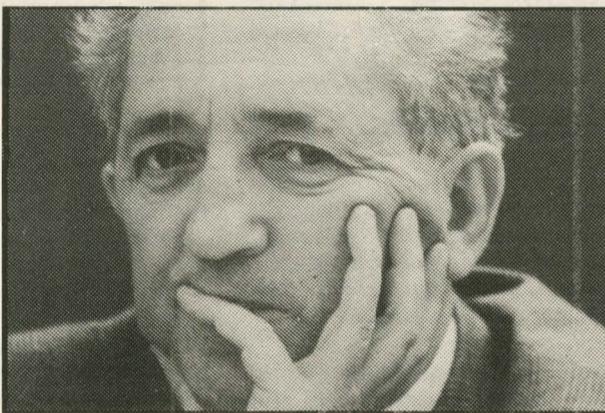
« Petits boulots », ou « emplois d'utilité collective »... Y a-t-il là plus qu'une différence de mots ? Et « une nouvelle façon de travailler », à quelles conditions cela est-il possible ?

Petits boulots ? Edmond Maire se récrie. Philippe Séguin lui emboîte le pas. Il faut donc parler d'« emplois d'utilité collective ». On pourrait, ici, se contenter d'ironiser, en citant pour une fois Alfred Sauvy : « A chaque crise, le grand problème est d'inventer un nom nouveau : "ateliers nationaux" en 1848 ; "grands travaux" en 1936 ; "utilité collective" pendant les années quatre-vingt. » (*le Monde*, 3 septembre 1986). Mais l'ironie ne suffit pas pour combattre les vrais maux du système, pas plus que les mots de Maire et de Séguin.

En fait, « sous la plume de messieurs Séguin, Maire et Bergeron ressurgit le débat (...) proposé dans la défunte campagne électorale » par une partie du courant alternatif, comme le fait à juste titre remarquer Alain Lipietz (*le Monde*, 3 septembre 1986).

Gestion du chômage maintenu

La critique qu'il adresse à « la version Séguin et aux réalisations de Reagan » ne pose pas problème : « Ils ne font qu'officialiser la "société duale", en promettant à trois millions de chômeurs un destin de bouche-trous, d'hommes-toute-main, de bonnes-à-tout-faire dont les employeurs seront dispensés de charges sociales. »



En revanche, ses propositions, elles, oscillent entre l'aménagement du chômage et le projet « d'une nouvelle façon de travailler ». Pas un moment il ne semble se demander si cet objectif louable est possible aujourd'hui, avec la droite, ou l'était hier avec une gauche respectueuse des « lois du marché », soumise devant les multinationales... Or, ce mélange d'utopie et de propositions « réalistes » est fort dangereux.

Déjà pratiquée dans un pays comme la Belgique, « l'idée » est simple : « Plutôt que de payer les chômeurs à ne rien faire, subventionnons-les à travailler. En gros, un smicard "nor-

mal" touche 4 000 francs et en coûte 7 000 à son employeur. Un chômeur bénéficiant de l'allocation d'insertion touche 1 200 francs et ne cotise pas. Si, en travaillant, il conserve cette subvention et ne cotise pas, l'opération est blanche pour l'Etat-providence. » On conçoit que cela puisse attirer nombre de patrons... Au point qu'Alain Lipietz introduit une précision « sous peine de déstabiliser tout le reste (...) le tiers secteur ne doit se développer qu'en "mordant" sur le travail domestique, le travail noir, et... ce qui n'est pas fait (prévention des incendies de forêt, aide aux personnes âgées...) ».

Sous cette dernière forme, on voit Edmond Maire prendre une mine intéressée. N'a-t-il pas accepté, sans un mot d'explication, de se faire corriger par Pierre Héritier, lors de la conférence de presse de rentrée de la CFDT ? Il avait accepté, dans *le Monde* du 20 août, des emplois dérogatoires au Code du travail et la position de la CFDT, affirmée par un autre membre de la direction confédérale, est de refuser toute dérogation.

Ou nouvelle organisation sociale

Cela est loin de tout régler : avec un chômage de masse maintenu, l'ensemble des « règles » du Code du travail sont mises à mal. L'évolution réactionnaire récente de la jurisprudence le prouve. Et on est donc loin de pouvoir envisager « une nouvelle façon de travailler, sous forme de coopératives autogérées » souhaitées par Alain Lipietz... Celles-ci, dans le contexte actuel, ne pourraient que subir la situation globale faite à la classe ouvrière.

Nous voici donc ramenés au point de départ, qu'il ne faudrait jamais abandonner, l'analyse concrète de la crise et des moyens de la combattre.

Pour les chômeurs comme pour les travailleurs actifs, la question est de ne plus subir le pouvoir des exploiters et pour cela de les déposséder des grands moyens de production, afin de fixer d'autres buts à l'ensemble des activités. Ça aurait dû être le rôle des nationalisations, au service des travailleurs et sous leur contrôle. Ici, le bilan de la gauche, de 1981 à 1986, est lourd. Raison de plus pour le tirer afin de préparer l'avenir sans illusions sur le présent. La véritable alternative, c'est la misère organisée ou le véritable plein emploi¹. Pour y parvenir, notre objectif demeure, bien sûr, la réduction du temps de travail, l'accès de tous à la formation, une relance économique imposée par la lutte pour les revendications afin de satisfaire les besoins sociaux...

Pierre Rème

1. Voir *Rouge* n° 1220, du 28 août au 3 septembre.

EMPLOI

LES VRAIS MAUX ET LEURS MOTS

Comment un syndicaliste peut mettre un ministre du Travail tout à fait à son aise.

Présumé comme le « grand débat social de la rentrée », l'« Enjeu » du 11 septembre sur TF1 aurait pu permettre à Edmond Maire, face à Philippe Séguin, de faire entendre un certain nombre de choses essentielles...

Sur le chômage actuel et à venir, le « plan » présente trois « scénarios » (voir, à la Documentation française, *Faire gagner la France* — sic !). Les deux premiers « de continuité » par rapport à ce que nous connaissons aujourd'hui annoncent pour 1995 un taux de chômage de 13,9 % de la population active — dans le cas d'un « environnement favorable » ou de 17 % « dans un environnement défavo-

nable ». Est-ce trop demander à un syndicaliste de profiter de la télévision pour révéler où mène le système actuel ?

Mais Edmond Maire a choisi de se situer, sans plus, dans le troisième « scénario » du « plan » : par « la multiplication d'accords entre les partenaires sociaux en vue d'aménager et de réduire le temps de travail selon diverses modalités », on peut viser un taux de chômage de 8 %. Cela laisserait donc entier le problème de l'emploi pour environ 2,5 millions de personnes ; d'où ce souci de « trouver d'autres occupations »...

D'où aussi un grand silence sur la nature des

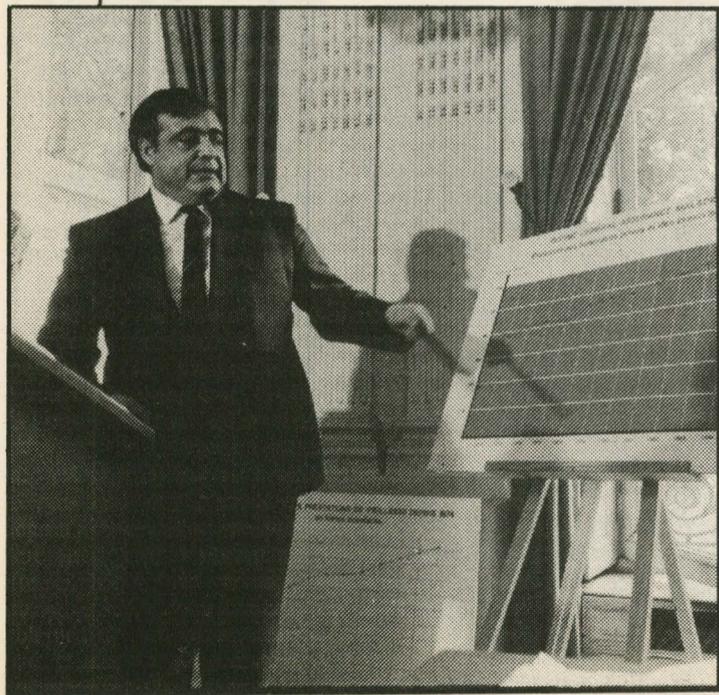
« aménagements » de ce troisième scénario : au moins une femme salariée sur trois contrainte au mini-salaire du temps partiel, un jeune sur trois en contrats à durée déterminée à temps partiel ou à plein temps, un travail à temps partiel pour compléter les allocations de retraites, la banalisation du travail de nuit ou des week-end...

Pour ne pas risquer de porter une condamnation, jugée « trop globale », du système capitaliste, Edmond Maire a choisi de se taire sur ce délabrement de la situation d'ensemble des travailleurs. Or, un tel environnement, traduit peut-être dans des « conventions collectives » régulant des

salaires inférieurs au SMIC mensuel, serait la véritable situation pesant sur l'organisation des « petits boulots » pour le reste des « laissés pour compte ». On conçoit que Philippe Séguin ait pu faire « la concession » de garantir des conventions collectives. On ne voit que trop quel en serait le contenu ! Ce tour de passe-passe réalisé, notons qu'il leur resterait le souci de nommer « les petits boulots » d'un autre mot.

Quelles que soient ses phrases ou ses mots plus durs face à Philippe Séguin, Edmond Maire a préféré ne pas appeler à la lutte en dénonçant les maux du système : il gérait un problème particulier...

Bernard Macaire



LA BATAILLE DES LICENCIEMENTS

Besse cumule plan de licenciement et répression collective, tandis que les organisations syndicales se taillent des croupières.

□ De notre correspondant

Comme un mauvais roman policier, la direction de Renault ménage un suspense plutôt lourd, concernant les licenciements qu'elle entend obtenir. Si elle prend son temps et pèse bien sa tactique, c'est que la division représente pour elle un atout maître.

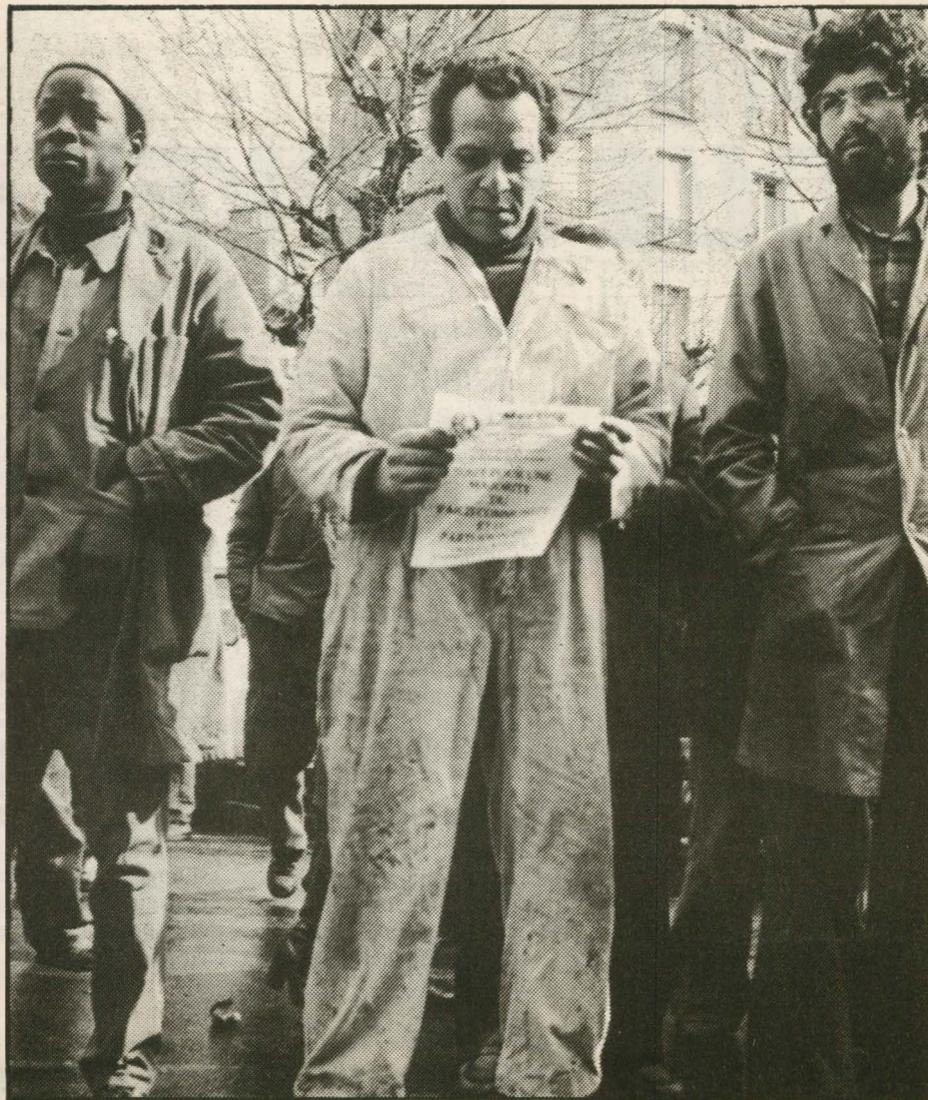
Parmi les douze militants CGT pris en otage sans aucune preuve par la direction, pour avoir été simplement à proximité d'une action violente, la direction décidait en fin de semaine dernière d'en licencier un, Yves Perrin. Elle frappe ce militant-là parce qu'il n'a pas de mandat électif ou syndical. Ce qui représente une tentative de séparer ceux qui seraient « privilégiés », à savoir les élus, et mandatés, et les autres.

Patrick Schweizer, dirigeant CGT et militant de la

LCR, s'est vu infliger dix jours de mise à pied pour le même motif, ce qui le met à l'abri d'un licenciement pour faute lourde. C'est un premier recul de la direction. Restent les dix autres, dont le dossier sera présenté au prochain comité d'établissement. Ainsi, la direction avance en sélectionnant les réprimés, au nom d'obscurs calculs.

Cette manière de distiller au compte-gouttes la répression se mêle à la marche prudente mais ferme vers les licenciements secs pour raisons économiques ; une charette de sept cent trente-sept licenciés savamment dosée entre Français, immigrés, élus syndicaux et ouvriers.

Le dépôt des demandes, prévu pour le 18 septembre, semble bel et bien le début d'une offensive de grande ampleur dont on ne voit là que les premières escarmouches. On imagine bien



Casser les travailleurs combattifs pour faire passer les licenciements.

dans ce contexte l'aubaine que représente la division syndicale entretenue par le pire aspect qui soit, une

querelle entre syndicats concernant la gestion des œuvres sociales et singulièrement la crèche ouverte

aux travailleurs de Renault.

Pendant que, là-haut, les représentants CFDT, FO et CGT se taillent des croupières autour des sommes à allouer à la crèche pour la maintenir en fonction, la direction du PDG Besse avance tranquillement en terrain conquis, celui des licenciements contre lesquels personne ne se mobilise vraiment.

Le coup s'entoure d'un tel silence qu'il augure mal des suites du plan Besse. A ce jour, en effet, nulle riposte de masse, unitaire, n'est venue contrecarrer sérieusement les licenciements patronaux. Dès lors, il convient tout de même de rappeler l'ensemble des forces du mouvement ouvrier, à Renault-Billancourt, à leur responsabilité. Si elles n'organisent pas réellement la défense de tous les licenciés, alors le PDG aura devant ses pas un véritable boulevard pour réaliser ce que son homologue italien réalisa en 1980 à Fiat-Turin, casser le mouvement ouvrier, décimer les éléments les plus combattifs, introduire grâce à cette dé faite, des normes de production qui ont aggravé l'exploitation de tous les travailleurs.

Le projet de Besse se confond totalement avec celui de Madelin. Et gagnons que le climat entretenu par le terrorisme servira leur projet commun.

Jean-Claude Bernard

François Duval

1. Dans le même temps, la fédération CGT de la métallurgie passait de 230 000 à 70 000 adhérents.

METALLURGIE

LES DIRIGEANTS CFDT DESAVOUÉS

Verdict cruel pour les dirigeants de la fédé métaux CFDT : deux unions régionales seulement étaient pour la signature de l'accord qu'ils auraient aimé signer, quinze étaient contre...

Possibilité de moduler les horaires jusqu'à quarante-quatre heures par semaine (au lieu de quarante et une heure actuellement), dérogations autorisant le travail de nuit pour les femmes, aucune réduction du temps de travail, telles sont les principales dispositions de l'accord signé en juin dernier entre le patronat de la métallurgie (UIMM) et les fédérations FO et CGC. La CFTC et la CGT ont refusé de signer.

La FGMM-CFDT, qui s'était donné jusqu'au 10 septembre pour consulter ses militants, a finalement renoncé à parapher cet accord. La consultation s'est rapidement transformée en désaveu massif du secrétariat de la FGMM, qui avait multiplié les déclarations publiques favorables à la signature. Sans compter les pressions insistantes de la direction confédérale.

J. Kaspar vantait ainsi les mérites de cet accord dans *Syndicalisme* de juillet.

Pour les dirigeants CFDT, le verdict est cruel : deux unions métaux pour la signature, deux partagées et les quinze autres faisant état d'un refus massif.

Une direction syndicale à la dérive

Le refus de signer ne règle évidemment pas le problème de la défense de l'emploi et de la réduction du temps de travail mais, sans nul doute, cette décision va ouvrir un débat dans la fédération : comment en est-on arrivé là ? Que penser d'une stratégie syndicale qui a failli conduire la CFDT à aller, une fois de plus, au devant des souhaits du patronat ?

Réélu encore très majoritairement lors du dernier

congrès du Creusot en avril 1984, le secrétariat de la FGMM a longtemps bénéficié du soutien massif de nombreux syndicats, agissant plus par patriotisme d'organisation que par conviction réelle. Élément central dans la CFDT, la FGMM a ainsi servi de poisson-pilote pour l'orientation confédérale de négociations à froid et de marchandage des acquis : accord sur les modulations d'horaires en 1982, accord sur le TEG (salaires), etc. L'autre versant de cette orientation, c'est évidemment le refus de soutenir les luttes des métallurgistes qui viennent troubler cette activité : sidérurgistes, OS de l'automobile, travailleurs de Talbot. Les conséquences ne se sont pas fait attendre ; la FGMM est passée de cent trente mille adhérents en 1977 à quarante mille aujourd'hui¹. Les péripéties

de la dernière négociation jettent d'ailleurs un éclairage singulier sur l'équipe dirigeante. A force de passer le plus clair de son temps en conciliabules dans les cabinets ministériels et autour des tapis verts patronaux, les dirigeants de la FGMM ont perdu le contact avec la base militante au point de se tromper du tout au tout sur ses sentiments réels !

Retrouver le chemin de la mobilisation unitaire pour la défense de l'emploi, pour les trente-cinq heures, telle est bien la préoccupation de l'heure pour les militants CFDT dans la métallurgie, après ce premier coup d'arrêt.

USINE SOUS SURVEILLANCE

Cent vingt-trois personnes sont menacées de licenciement à l'Alsthom-Saint-Ouen, où la direction a annoncé le transfert de l'activité « condensateurs » à la société privée rectiphase, filiale de Merlin-Gérin.

La direction d'Alsthom veut faire vite. La restructuration a été annoncée à la mi-juin, les premières lettres de licenciements doivent partir d'ici quelques semaines. Pourtant, même si la mobilisation est difficile et se heurte à de nombreux obstacles, la direction n'a pas encore gagné la partie.

Empêcher le déménagement des machines

Pour bloquer cette politique patronale et défendre

l'emploi, la CGT s'est fixé un objectif : empêcher le déménagement des machines. Il faut pour cela organiser la surveillance de l'usine jour et nuit. Car la direction d'Alsthom a déjà fait le coup du commando nocturne. Dimanche 10 août, une heure du matin, un grand camion sort de l'usine, rue des Bateliers à Saint-Ouen. Deux délégués CGT de garde devant la porte démarrent aussitôt à sa poursuite. A l'entrée du périphérique, un barrage de flics. Ils sont accompagnés du gardien-chef de l'Alsthom, monsieur Quinez, et

interceptent la voiture des deux militants. Le camion file vers le sud.

C'est le premier déménagement de quelques machines-clés de l'atelier des condensateurs. La leçon a été retenue : les gardes de nuit et de week-end ont été depuis renforcées et mieux organisées. Des travailleurs non syndiqués y participent. De nombreux salariés et militants de la ville ont également donné leur numéro de téléphone afin d'être rapidement mobilisables en cas de nouvelle tentative de déménagement.

La situation est difficile

dans l'atelier des condensateurs, qui a peu de traditions de lutte. Empêcher les licenciements semble être pour beaucoup un objectif impossible à atteindre dans le contexte national actuel. La tentation est très forte de rechercher une solution individuelle. Démarche bien illusoire aujourd'hui. Pourtant, l'action s'est engagée.

Renforcer la mobilisation

Plusieurs débrayages ont eu lieu sur l'ensemble de l'usine à l'appel de la CGT et de la CFDT, dont un très important au lendemain du déménagement du 10 août. La majorité du personnel ouvrier de l'atelier des condensateurs s'est rassemblée au cours de plusieurs actions pour le « maintien de l'atelier et des emplois à Saint-Ouen ».

Depuis juillet, la CGT joue un rôle déterminant dans cette mobilisation. La section CFDT critique le mot d'ordre de « maintien des condensateurs à Saint-Ouen », se déclare hostile à des initiatives CGT qu'elle accuse de « brasser du vent ».

Des divergences peuvent certes exister sur un mot d'ordre ou une action. Autre chose est de boudier une mobilisation au nom de la mobilisation avec un grand M. Les militants de la LCR, quant à eux, défendent le maintien des condensateurs à Saint-Ouen. Non par attachement sentimental à cette production ni par souci de « rentabilité » dans le système actuel. Mais simplement parce que le refus de ce transfert d'activité offre le maximum de garanties pour

conserver les emplois des 123 salariés, et parce qu'il est plus mobilisateur que l'éparpillement en multiples recherches de solutions individuelles.

Quoi qu'il en soit, aucune divergence ne saurait justifier une attitude de retrait par rapport au conflit actuel. Certains ouvriers combattifs éprouvent certes une méfiance à l'égard de la CGT. Ceux-ci n'ont jamais digéré — à juste titre — l'époque de la participation du PC au gouvernement Mauroy. La CGT avait alors laissé passer la politique d'austérité « de gauche » sans grande réaction. Austérité que la section syndicale CFDT, elle, condamnait.

Mais face à l'attitude de la direction, l'heure n'est pas à cultiver le sectarisme. Elle est à tout faire pour développer la mobilisation la plus large dans l'entreprise. L'esprit de boutique n'est pas de mise. Cela, tout syndicaliste, tout militant révolutionnaire devrait le comprendre.

D'autant que la direction d'Alsthom ne fera aucun cadeau. Face à la résistance organisée à ses projets, elle a fait monter la tension dans l'usine. Trois dirigeants de la CGT ont été mis à pied deux jours. Dans la nuit du samedi 6 septembre, les gardiens ont fait venir une dizaine de flics pour tenter de défoncer la porte du comité d'établissement où la CGT organise les gardes de surveillance.

L'enjeu est de taille. C'est l'emploi de 123 travailleurs qui est en jeu. 123, c'est-à-dire 10 % de l'effectif d'une des dernières grosses entreprises de la métallurgie en Seine-Saint-Denis.

Correspondants

EDITORIAL DES FEUILLES D'ENTREPRISE

Ni terrorisme des uns Ni guerre des autres

Les attentats commis par les poseurs de bombes qui visent froidement la population des lieux publics les plus passants ne peuvent qu'être totalement condamnés.

Aucune cause ne justifie cette terreur aveugle qui s'oppose à la lutte des peuples pour leur émancipation. Ces méthodes terroristes ne peuvent que servir les fanatiques de la guerre impérialiste et de l'ordre policier.

Vite ! Sortir de la galère du Moyen-Orient

On le voit bien, la population récolte, bien malgré elle, ce que l'intervention des gouvernements français a semé dans les affaires des pays du Moyen-Orient. L'Etat y défend des intérêts énormes, ceux des marchands de canons, des grandes compagnies pétrolières ou des groupes financiers. Sous le casque bleu de l'ONU ou dans une coalition des grandes puissances, l'armée assume la politique des gouvernements français venus soutenir la guerre que livre l'Etat israélien aux Palestiniens.

Si les bombes éclatent ici, c'est que l'Etat français est devenu une des grandes puissances intervenant là-bas. Eh bien, nous n'avons pas, nous, à défendre les intérêts privés des marchands de canons ou des banques au Moyen-Orient. Sortir l'armée française du Liban, arrêter immédiatement toute livraison d'armes au Moyen-Orient, c'est permettre que la population en France ne soit plus l'otage d'une guerre qui n'est pas la sienne.

A quand l'explosion des libertés individuelles ?

Les poseurs de bombes sont au fond les meilleurs alliés des obsédés du pouvoir policier, Pasqua et Pandraud. En bons manipulateurs d'opinion, ils essaient de

tirer prétexte des attentats pour donner à leur police un pouvoir discrétionnaire.

En fait, les interventions policières systématiques visent à assimiler tous les immigrés à des terroristes, et préparent contre eux des lois d'exception. Il est inacceptable que des millions d'immigrés soient pris en otages et désignés comme boucs émissaires. La présence de l'armée aux frontières représente un pas de géant vers le régime répressif qui frappera demain tout le monde.

Le piège de l'amalgame

Le climat de peur s'installe. Et avec lui, l'offensive du gouvernement Chirac qui, à l'exemple des thèses guerrières de Reagan, voudrait assimiler à du terrorisme toutes les luttes de libération.

Ce n'est pas parce que les attentats odieux se multiplient ici que, soudain, il n'est plus juste de lutter, les armes à la main s'il le faut, contre des dictatures sanglantes comme celle de Pinochet au Chili ou de Botha en Afrique du Sud.

L'horreur légitime qu'inspirent les poseurs de bombes ne saurait ni excuser ni légitimer cette autre forme de terrorisme que pratiquent les grandes puissances du monde qu'on nomme libre, le terrorisme de Reagan qui investit dans les groupes de tueurs à gages contre le peuple nicaraguayen, ou celui de ses avions contre la Libye.

Alors quand le gouvernement Chirac essaie de tout embrouiller, aidé en cela par les terroristes, il faut éviter de participer au climat de guerre, d'une guerre qui n'est pas la nôtre. Non, nous ne nous alignerons pas derrière le gouvernement appuyé par la gauche hier au pouvoir, qui se lance dans une escalade répressive.

Ce n'est pas à nous de payer la note des aventures coloniales des gouvernements français au Moyen-Orient.

THOMSON : TOUJOURS LA LUTTE

Plusieurs manifestations sont venues interpeller les pouvoirs publics à Grenoble. Ce sont contre les trois cents licenciements que le personnel d'EFCIS, filiale de Thomson produisant des circuits intégrés servant de mémoire, a fait grève mardi 9 et une manifestation de trois cents personnes est venue déverser devant la mairie de Grenoble des milliers de « puces ». Le mercredi, nouvelle manifestation qui se termina devant la préfecture. Le vendredi, l'inauguration d'un échangeur autoroutier fut perturbée au matin par un cortège automobile et encore une fois une délégation dut être entendue.

L'après-midi, un petit rassemblement de travailleuses de Thomson-DCI allait devant la mairie dire « Non aux 5 x 8, Non au travail de nuit des femmes » et une délégation fut également reçue.

Il semble que dans les prochaines semaines, la tactique de pression sur les pouvoirs publics va continuer. Pour EFCIS, une table ronde avec les pouvoirs locaux est prévue. Pour Thomson-DCI, un recours juridique est envisagé.

Regrettons une nouvelle fois à Grenoble que les UD syndicales et les principaux partis politiques de gauche ne servent nullement d'effet de levier à ces luttes.

HISTOIRE D'UNE CHARTE (2)

EN TÊTE

Il y a quatre-vingts ans naissait la charte d'Amiens qui marqua l'histoire ultérieure du mouvement ouvrier français. Toujours d'actualité, elle résume simplement l'orientation du « syndicalisme-révolutionnaire ».

Sur le terrain politique, la classe ouvrière était alors la proie des partis et des sectes qui se disputaient à l'envie l'honneur de la conduire à l'émancipation finale. Elle participait à leurs querelles mesquines. Nous eûmes l'ambition, nous, de réaliser sur le terrain économique l'unité concrète de la classe ouvrière : plus de jaoussistes, de guesdistes, d'allemanistes, d'anarchistes. Rien que des syndicalistes marchant, réconciliés, au même combat de classe. »

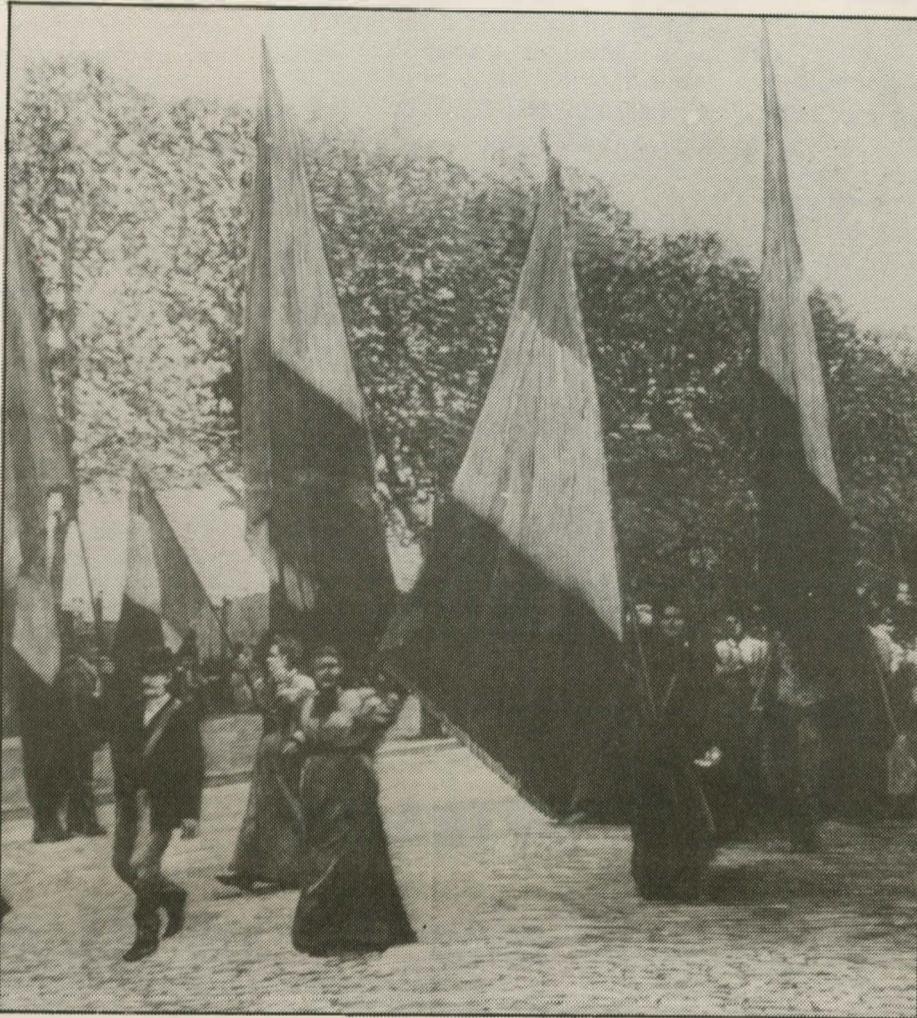
En 1920, Victor Griffuelhes évoque en ces termes la charte d'Amiens. Il l'a rédigée (avec Emile Pouget du Père Peinard) et l'a lue devant le congrès. Et il a gagné : 830 mandats pour, 8 contre et 1 vote blanc. L'isolement des amis de la SFIO est net.

Comme tout grand texte, celui de 1906 a commencé sa carrière modestement, sous la forme d'un vulgaire « ordre du jour » : « Le congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la CGT : la CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat », etc. Tout est dit dans ce rappel préliminaire des statuts : la CGT est anticapitaliste, et elle dépasse les clivages politiques.

« Double besoin »

La charte fixe au syndicalisme une « double besogne » : à côté de « l'œuvre revendicatrice quotidienne », le syndicalisme « prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale ».

Aujourd'hui, les confédérations syndicales ont tendance à prendre ce qui les arrange dans la charte d'Amiens. FO ou la CFDT, par exemple, retiennent surtout l'affirmation d'indépendance à l'égard des « partis et des sectes ». Elles oublient seulement que la CGT défendait son indépendance au nom de la lutte des classes et non de l'apoli-



La charte d'Amiens : l'orientation du « syndicalisme-révolutionnaire ».

tisme. Elles passent aussi sous silence la référence à la grève générale. Et elles ne s'attardent pas sur la « double besogne » fixée au syndicalisme par ses animateurs révolutionnaires. La sacralisation de la charte d'Amiens a permis à chacun de lui faire ses dévotions, et aux imposteurs de faire mentir l'histoire.

La motion Griffuelhes votée un jour du IX^e Congrès de la CGT tenu dans un faubourg d'Amiens un mois d'octobre 1906 vaut beaucoup mieux que ses récupérateurs empressés. Elle résume simplement l'orientation du « syndicalisme-révolutionnaire ».

Celui-ci présente, en résumé, trois fondements. Il est d'abord attaché à l'idée que le syndicat est le « seul groupement de classe », au sens le plus immédiat : c'est la seule organisation qui ne recrute que des exploités. « Au contraire, dans le comité politique, se réunissent ouvriers et patrons ; tel le personnel et le directeur de l'usine des Cirages français de Saint-Ouen », dira Griffuelhes. Et pour mieux marquer la coupure sociale entre syndicats et partis, Griffuelhes réserve aux premiers le terme de « mou-

vement ouvrier », tandis que les politiques sont définis comme le « mouvement socialiste ».

Deuxièmement, ces bourgeois ont imposé au mouvement socialiste un cours légaliste et parlementariste, en tous points contraire à l'action directe et à l'anti-étatisme des syndicalistes. Les partis s'agitent, mais ils ne font qu'entériner les transformations sociales. Se lier à la SFIO, pourquoi faire ? La CGT de 1906 est donc convaincue que le syndicalisme suffit à tout. Elle promeut, selon le mot d'un historien, un « pansyndicalisme ».

Résolument économes

Enfin, ces caractères du syndicalisme-révolutionnaire ont un vieux fond commun, dérivé de l'anarchisme : la conviction que l'émancipation sociale ne se fera ni à l'aide ni contre l'Etat, mais à côté de lui. S'adressant à Jaurès en 1912, Griffuelhes, Jouhaux et quelques autres expliqueront : « Tandis qu'en théorie vous agissez au nom et pour un Etat de demain et qu'en pratique vous agissez pour fortifier

l'Etat présent, nous, nous agissons du dehors ayant pour direction générale la disparition de l'Etat et pour pratique le détachement progressif de notre action de tout contact avec l'Etat. »

L'action « politique » se confond avec le réformisme parlementaire, tandis que l'action « économique » qualifie la lutte de classe dans l'entreprise. Les syndicalistes-révolutionnaires sont donc résolument « économes » : mais c'est au nom de la révolution... Maurice Dommanget qui fut un des premiers instituteurs de la CGT écrit en 1925 à propos de l'idéologie syndicaliste-révolutionnaire « qu'elle n'est que du marxisme et du proudhonisme à la sauce anarchiste et blanquiste ». Quel mélange !

Ces principes du syndicalisme-révolutionnaire (organisation de classe, pansyndicalisme, contournement de l'Etat) font la force et la faiblesse de la CGT. Sa force, c'est son instinct de classe et sa défiance à l'égard des mécanismes corrupteurs de la vie politique. Sa faiblesse, c'est son isolement et son repli. Isolement vis-à-vis d'un mouve-

ment socialiste traversé de débats stratégiques, au moins dans l'Internationale : la CGT française est provincialiste. Et repli sur l'action dans l'entreprise, alors que l'Etat commence à régenter la vie économique et sociale. La grève générale, synonyme de révolution pour les syndicalistes-révolutionnaires, est conçue comme la généralisation de grèves économiques transférant progressivement la propriété des entreprises à la collectivité. Clemenceau a pourtant démontré qu'il n'en serait pas ainsi sans que l'Etat s'en mêle... De même, l'idée que le syndicat est « la base de la réorganisation sociale » et le « groupement de l'avenir » suppose une révolution douce.

Racines et évolution

La CGT de 1906 a fait à sa façon la synthèse de l'expérience et des théories socialistes. Dans sa rencontre avec le marxisme, le syndicalisme révolutionnaire s'est heurté au dogmatisme et au légalisme des guesdistes, « marxistes officiels ». La révolte contre l'injustice manquera souvent du prolongement de la réflexion théorique : un vide existe, qui sera comblé, sans même que les syndicalistes-révolutionnaires s'en aperçoivent, par la montée d'un consensus réformiste. Quand Léon Jouhaux devient secrétaire général en 1909, il a encore la confiance de Griffuelhes. Et déjà commence la transition de la révolution à la réforme.

Mais la CGT de 1906 est porteuse de la tradition révolutionnaire en France. Quand Léon Trotsky aura à s'occuper des « affaires françaises » pour l'Internationale communiste, c'est dans le courant syndicaliste-révolutionnaire qu'il recherchera les racines révolutionnaires du prolétariat français. « Dans toute sa pratique, écrira-t-il, le syndicalisme-révolutionnaire était un embryon de parti révolutionnaire. »

Pour faire la révolution, les politiciens issus de la SFIO paraissent moins fiables que les syndicalistes : sans doute n'avaient-ils pas de parti, mais ils avaient une classe.

Laurent Batsch

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS DU MEME AUTEUR



60 francs. Commande : PEC, 9, rue de Tunis 75011 Paris

SE MOBILISER POUR L'EGALITE DES DROITS

Chirac l'a affirmé : « La France est en guerre ». L'ennemi désigné est l'ensemble des peuples arabes. Par là-même, les dernières menaces d'expulsion le prouvent, tous les immigrés vivant en France sont insensiblement désignés comme une « cinquième colonne » et tombent sous le soupçon permanent de complicité, au moins objective, avec les terroristes.

Nul ne peut s'y tromper : le rétablissement des visas et le contrôle des frontières ne visent évidemment pas des poseurs de bombes qui passent assez rarement par les chemins de montagnes et ont des visas en bonne et due forme. Ce sont évidemment les travailleurs immigrés, clandestins ou en règle, qui sont visés par ces mesures, mais tous étant entachés désormais par l'amalgame.

C'est dans ce climat de protection de la « démocratie française » que le gouvernement compte appliquer ses lois sur les expulsions et préparer sa refonte du Code de la nationalité. Pour ce faire, Chirac peut se targuer aujourd'hui d'un consensus national, d'autant plus que les gouvernants d'hier clament leur soutien à ces mesures scélérates.

Cette situation impose bel et bien de clamer haut et fort le refus de cette politique raciste qui met en péril les droits démocratiques. Loin de tout consensus antiterroriste qui ne sert qu'à cautionner le terrorisme des marchands de canons qui nous gouvernent, il est de première urgence que s'organise une campagne nationale où, au coude à coude, Français et immigrés exigent l'abrogation des lois Pasqua-Pandraud, la levée de toute menace contre le Code de la nationalité, et manifestent leur solidarité avec les immigrés victimes aujourd'hui de cette politique.

En juin dernier, un large front démocratique s'est constitué contre la politique du gouvernement vis-à-vis de l'immigration. Seule une lâcheté complaisante pourrait empêcher que toutes les composantes de ce front prolongent leur action lorsque la tempête se lève.

Démarrer dès maintenant une activité unitaire dans toute la France contre ces mesures, préparer les conditions d'une montée nationale en décembre pour la défense des droits des immigrés, voilà la réponse à apporter à la situation actuelle.

NICARAGUA UNE DELEGATION REÇUE A L'ELYSEE

Suite à l'assassinat par la « contra » du Français Joël Fieux (voir *Rouge* du 28 août), une délégation unitaire de la solidarité a été reçue à l'Élysée.

Cette délégation était composée par le président des comités de solidarité avec le Nicaragua en France, par le président de l'association France-Amérique latine, par un représentant de la CIMADE et par un responsable de l'association Frères des hommes. Elle a été longuement reçue par le conseiller de François Mitterrand, M. Musitelli, qu'elle a interrogé sur les suites que pensait donner la France à l'assassinat de J. Fieux et surtout de l'avenir de la coopération française avec le Nicaragua (on se souvient des propos tenus par J. Chirac à ce sujet, se rangeant clairement du côté des États-Unis...), ainsi que de la position de la France par rapport au conflit centro-américain et le groupe de Contadora.

Le conseiller de l'Élysée a assuré que les positions de la présidence de la République au sujet du conflit d'Amérique centrale et en particulier du Nicaragua n'ont pas changé en ce qui concerne ses positions d'appui à une issue négociée à ce problème et son soutien à Contadora.

On attend de voir s'exprimer clairement ces prises de position, notamment dans le domaine de la coopération économique qui se réduit comme une peau de chagrin... Mitterrand laissera-t-il encore faire Chirac dans ce domaine ? Cette délégation continue les démarches pour être reçue par Matignon : en effet, aucune réponse n'a encore été donnée à la demande d'audience faite à Jacques Chirac.

KANAKY IL Y A CINQ ANS PIERRE DECLERCQ

Le 19 septembre 1981, il y a cinq ans, était assassiné Pierre Declercq qui était secrétaire général de l'Union calédonienne. Venu de France, cet enseignant mort à quarante-trois ans aura été non seulement un dirigeant de l'UC mais aussi l'un des artisans de la création du Front indépendantiste en 1979 qui adoptait comme plate-forme politique la lutte pour l'indépendance kanake socialiste. Pierre Declercq présidera le groupe FI à l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie.

En l'assassinat, c'est non seulement le mouvement indépendantiste qui était visé mais aussi un symbole vivant : un européen blanc établi en terre kanake qui choisit le combat anticolonialiste aux côtés de ses frères mélanésiens. C'était trop pour les ultras caldoches dont Pierre Declercq dénonçait les activités.

Ces ultras, on les retrouvera dans les réseaux rappelant l'OAS qui se sont constitués en Kanaky et dont *Rouge* a déjà dénoncé l'existence. On les retrouvait également dans les rues de Nouméa, exultant à l'annonce de l'assassinat par les tueurs du GIGN d'Éloi Machoro, secrétaire général de l'UC après Pierre Declercq, et de Marcel Nonaro. A travers le Comité Pierre Declercq et surtout le FLNKS, le combat de Pierre Declercq continue.

□ Selon un rapport d'Amnesty International, 272 prisonniers tamouls ont disparu au Sri-Lanka depuis leur arrestation au cours des vingt derniers mois. La plupart d'entre eux seraient morts sous la torture ou auraient été abattus.

COMMUNIQUE D'EKN

Les conduites à la frontière de Basques d'Euskadi sud (Etat espagnol), venus ici comme demandeurs d'asile politique, continuent à avoir lieu sous couvert d'urgence absolue... Inaki Alberdi a été amené par la gendarmerie de la prison d'Argentan à la frontière d'Irun. Il avait déjà été emprisonné en 1984 et avait rompu ses liens avec la communauté basque.

José Antonio Guinea a été arrêté par la PAF et aussitôt remis à la Guardia Civil. Marié à une Française, il demandait le droit d'asile et détenait des papiers de séjour en règle.

Ils feront sans doute eux aussi l'objet de mauvais traitements dans les locaux des commissariats de Saint-Sébastien ou de la Direction générale de la sécurité de l'Etat de Madrid.

Pour défendre les réfugiés ou demandeurs d'asile contre ces opérations qui mettent leur intégrité physique et psychique en danger, la voie judiciaire est inefficace puisqu'elle ne peut pas faire suspendre l'exécution d'un arrêté d'expulsion pris sous la forme de « l'urgence absolue ».

Restent les voies politiques et diplomatiques pour faire entendre au gouvernement français que la somme de souffrances inutiles qu'il fait ainsi endurer individuellement aux demandeurs d'asile expulsés, et à leur entourage familial et social, ne peut en rien résoudre un problème qui se pose en termes collectifs : celui de la communauté des réfugiés politiques basques, d'une part, et celui de l'absence de garanties démocratiques qui permettraient la normalisation d'Euskadi Sud par la reconnaissance et le respect des droits du peuple basque, d'autre part.

12 septembre 1986

DEMOCRATIE SENEGALaise

Le régime sénégalais qui n'en finit plus d'être fêté ici bas comme un régime démocratique ressemble malheureusement un peu trop au reste des gouvernements africains. Une nouvelle preuve vient d'en être apportée avec l'arrestation de El Hadj Sarr et de Omar Ba. Le premier est militant d'un petit groupe, « Ferment l'Étincelle ».

Quant au second, il semble que son principal crime ait été d'être parent avec El Hadj Sarr. On ne saurait trop rappeler que le gouvernement d'Abdou Diouf est une farce de démocratie. El Hadj Sarr s'est vu confisquer les médicaments d'un traitement médical tout à fait urgent, il a été insulté, frappé et gardé au commissariat central durant dix jours, en violation du délai légal. Toute l'opposition sénégalaise est à la merci de cette répression. Voilà quelques mois, c'était même une manifestation anti-apartheid qui s'était terminée par l'arrestation de plusieurs dirigeants de celle-ci.

POLOGNE AMNISTIE DES PRISONNIERS POLITIQUES

La libération par mesure de clémence exceptionnelle de la quasi-totalité des prisonniers politiques polonais (y compris les dirigeants de Solidarnosc) plus en vue, Zbigniew Bujak et Władysław Frasyniuk) est une initiative politique dont le régime escompte qu'elle servira à la « normalisation » de son pouvoir. Dans le passé, le régime a déjà promulgué des amnisties, dont la plus spectaculaire, en juillet 1984, n'a pas eu l'effet espéré : elle n'avait effectivement ni désarmé ni même conduit à un recul des secteurs actifs au sein de Solidarnosc ou le soutenant.

Lors de sa libération, Z. Bujak a déclaré que l'initiative prise par le général Jaruzelski vise avant tout à affaiblir la clandestinité. La bureaucratie cherche sans doute à dévaloriser ainsi les militants et les structures de Solidarnosc aux yeux des masses, en laissant entendre que leur activité n'est plus dangereuse pour le régime.

En même temps, Jaruzelski tente de neutraliser la dissidence intellectuelle, qui reste importante, et d'intégrer au régime ceux des intellectuels critiques qui ne font pas partie de l'opposition déclarée.

Enfin la bureaucratie polonaise espère que son geste sera interprété, en particulier par la bourgeoisie internationale, comme une preuve de stabilité, ouvrant ainsi la voie à des investissements étrangers et à l'octroi de nouveaux prêts, indispensables pour assurer le service de la dette extérieure (31,4 milliards de dollars).

COURTS... ... METRAGES

GRANDS ET PETITS ELECTEURS

Le tiers du Sénat va être renouvelé le 28 septembre. Vous n'y pouvez rien ? En effet. Ces messieurs les sénateurs ne sont pas élus au suffrage universel, mais choisis au suffrage indirect par de grands électeurs... ce qui signifie d'ailleurs que vous n'êtes que... de petits électeurs.

Pour être un sénateur, il faut être député, conseiller régional ou délégué d'un conseil municipal — en dehors des communes de plus de 9 000 habitants dont tous les conseillers municipaux ont le droit de vote.

Le renouvellement du Sénat se passe donc entre connaissances, entre élus établis. Il permet à cette assemblée de jouer son rôle : être un rempart de conservatisme, si l'assemblée nationale élue au suffrage universel direct se laisse emporter par les démons progressistes ! En cas de victoire de la gauche aux élections, par exemple. Le Sénat a par ailleurs joué son rôle en ce sens de mai 1981 à mars 1984.

En temps « ordinaire », c'est-à-dire lorsque la droite est majoritaire au Parlement, le Sénat exerce simplement un pouvoir de règlement des conflits à l'amiable, entre les différents intérêts des fractions et couches diverses de la bourgeoisie et de ses fidèles.

Voilà, le Sénat, c'est un sacré pouvoir et c'est aussi ce qu'ils appellent la démocratie... Pas nous !

□ Trente-quatre millions de Français sont classés comme inactifs par la statistique. Parmi ceux-ci, les jeunes de moins de 15 ans (11 millions), les jeunes de 15 à 24 ans ne travaillant pas (4,5 millions), les plus de 60 ans (9 millions) et 5 millions d'inactifs de 25-29 ans, pour la plupart des femmes.

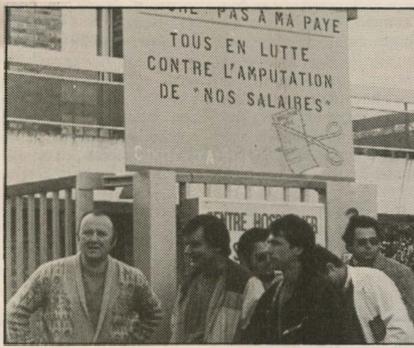


HAINE COMME HERSANT

Des centaines de milliers de personnes rassemblées à la Fête de l'Humanité, c'est un événement que même le *Figaro* ne peut passer sous silence. C'est donc Thierry Desjardins qui fut chargé du reportage. Une tranche d'objectivité, jugez-en : « ... On défendait le pouvoir d'achat des travailleurs en achetant de la rose rance de Lyon, on participait à la lutte des travailleurs qui veulent garder leur emploi en s'empifant du cassoulet étouffant de la fédération de Haute-Garonne (...). Toujours est-il que j'ai trouvé le boudin communiste, le couscous communiste, les merguez communistes et le cabros communiste assez médiocres. Le rouge sentait le bouchon, etc. » Et notre journaliste de se demander s'il s'agit là « d'anti-communisme primaire ». Mais non, voyons il s'agit simplement de haine de classe dont ce même Thierry avait abrevé ses lectures, lors de ses reportages recentés sur les « sauvages », c'est-à-dire sur le peuple kanak...

VILLE EVRARD, ONZIEME JOUR DE GREVE

En lutte pour le maintien des primes (10 % de baisse du pouvoir d'achat en cas de suppression), les hospitaliers de Ville Evrard sont toujours déterminés à obtenir gain de cause : s'ils ont fait plier les administrateurs de l'hôpital le 9, les tuteles (DDASS...) les traitent par le mépris. Ils ont durci le mouvement. Le comité d'action organise, la lutte (piquet de grève, service minimum). Pour dire ce qu'ils pensent de la politique de Barzach, les travailleurs de Ville Evrard se rassemblent au ministère de la Santé, le jeudi 18 septembre à 10 h 30.



IMPOTS : BRAVO LES RICHES !

Impôts en baisse ? Balladur a tout de même du mal à faire passer le message. Tout le monde remarque ou presque : le *Figaro* et les *Echos* par exemple font exception — qu'il s'agit avant tout de transferts. En prenant aux uns ce que l'on redonne aux autres, en reprenant de la main droite ce que la gauche venait d'accorder... La manip est connue depuis longtemps. Les exonérations de charges sociales, accordées à tour de bras aux entreprises, par le gouvernement Chirac-Balladur, avaient évidemment toutes les chances de se retrouver sur le dos des autres : ménages ou célibataires... L'astuce officielle, légale et comptable qui permet à Balladur de

nous parler de baisse d'impôts pour tous est d'une simplicité désarmante. Si on lui parle de hausse des cotisations sociales mensuelles, qui compensent largement — ou même dépassent — la baisse des impôts pour certaines catégories de contribuables... il vous répond que cela a absolument rien à voir avec la pression fiscale... et que, par ailleurs, il n'y peut rien ! Deux millions de ménages les plus défavorisés se verront ainsi exonérés d'impôts. Mais demain ne verra pas la fin de la misère... Ce sont eux qui souffriront aussi, tôt ou tard, des conséquences d'un budget amaigri — sauf pour l'armée et les forces de répression, cela va de soi.

□ La mairie de Saint-Denis à majorité PC a décidé de convoquer la totalité des électeurs pour un référendum sur le projet Pasqua de découper la ville en deux pour les prochaines élections. Une initiative originale qui n'a pas l'air de plaire au préfet qui envisage déjà des mesures contre cet acte « illégal ». Une affaire à suivre.

A EN PLEURER

SUPER FAFAN

Vous connaissez le club « Espaces 89 » ? Au début, je croyais que c'était un club pour les mecs qui mesurent 1,89 m et qui manquent d'espace vital, eu égard à leur grande taille. C'est pas ça. En fait, c'est un club socialiste. C'est même une filiale de l'association « voir Fabius et mourir ». Comme un fan's club. Ou plutôt : un Fafan's club.

Et en plus, c'est un truc pour dépasser les partis. Parce que dans certains milieux, si vous dites : « Je suis au Parti socialiste », ça fait vulgaire : genre colleur d'affiches qui salit le fauteuil de la voiture, esprit manichéen qui s'obstine à faire la différence entre la gauche et la droite, syndicaliste bébé qui annonce son « toujours plus ». Bref, insupportable.

Alors qu'il suffit de réunir des esprits intelligents, détachés de la pression de l'événement pour que jaillisse la réflexion féconde. Non, je vous assure : on se sent mieux à « Espaces 89 » qu'avec les militants socialistes de base. C'est pas qu'ils soient frustes : mais ils sont prisonniers, les malheureux, de leur culture.

D'ailleurs j'en profite pour vous annoncer le lancement du club « Nostalgie 1917 » : pour tous renseignements, s'adresser au journal qui transmettra.

Tout cela pour vous dire que, devant une assemblée d'« Espaces 89 », Henri Weber, Fafan parmi les Fafans, a bien voulu se pencher sur l'idée d'un « revenu minimum garanti » « Ça a la couleur d'une idée de gauche, ça a le goût d'une idée de gauche et c'est peut-être une idée de droite », a-t-il déclaré aux buveurs de Canada Dry d'« Espaces 89 ».

Des marxistes vulgaires, mais nous n'en sommes pas, demanderaient à Super-Fafan quel est le niveau de son revenu minimum garanti. Nous préférons pour notre part retenir qu'une fois de plus, la dérive d'un ancien, très ancien trotskyste, n'a pas de rivage. Bientôt, Super-Fafan sera un socialiste Canada Dry : « Il aura la couleur d'un socialiste, le look d'un socialiste, mais ce sera un libéral. »

Nicolas Jeanson

COURTS... ... METRAGES

□ A l'occasion de l'élection législative de Haute-Garonne, la section toulousaine de la LCR organise, le mardi 23 septembre, un meeting avec Alain Krivine qui se tiendra à 20 h 30, au théâtre du Taur.



ET SI JE M'ABONNAIS ?

Lundi, 6 h 30 : geste machinal, allumer la radio : « ... Les régimes démocratiques sont aujourd'hui en péril, la barbarie et la sauvagerie des attentats des derniers jours sont condamnés unanimement... » Tiens, ils ne disent pas que les gouvernements occidentaux emploient des méthodes aussi sauvages. « Nos compatriotes, le capitaine Prieur et le commandant Maffart, vont bien sur leur aol... » Et eux c'est pas des sauvages : merde, j'ai renversé mon café ! « Par ailleurs, Israël a riposté au meurtre barbare d'Istanbul en bombardant une base palestinienne. » Ils pourraient dire que c'est un camp de réfugiés et qu'ils ont tué des civils : zut, je me suis coupé avec le rasoir ! « Dans la série du terrorisme, le général Pinochet a échappé de justesse à un attentat... » C'est qui le terroriste ? Pinochet ? « Monsieur Balladur a déclaré hier à nos confrères de RTL : "Tout le monde a compris aujourd'hui que c'était les entreprises qui créaient les emplois et qu'il fallait diminuer leurs charges." » Parles-en aux gars de Renault, ils apprécieront ! Bon, je suis en retard, moi !

Lundi, 7 h 25 : le kiosque au coin de la rue : le *Figaro*, pleine page : « Nouvelles menaces arabes » (mais non, ce n'est pas du racisme). Lundi, 7 h 45, devant la boîte : deux vendeurs de *Rouge*. Tiens, je vais l'acheter, ça me changera de toutes ces conneries.

Eh, Bernard, et si tu t'abonnes ? je te ferais le journal toutes les semaines. Pour nous, ça nous aiderait à faire vivre le canard, et toi ça te raconterait autre chose que ce que l'on entend tous les matins à la radio !

Alors, vous aussi pensez-y ! 150 francs pour un abonnement militant pris auprès d'un camarade de la LCR, c'est une assurance pour trois mois contre l'intoxication quotidienne. Et pour nous, c'est une assurance de pouvoir continuer à sortir un journal qui informe de la réalité dans les entreprises, dans le pays et aux quatre coins du monde. Alors ouvrez *Rouge* et fermez la télé !

VIENT DE PARAITRE



40 francs

CONFERENCE DE PRESSE DE LA LCR

Jeudi 11 septembre, Alain Krivine a rendu compte des travaux du dernier comité central de la LCR devant la presse (voir le dernier numéro de *Rouge*). Après avoir développé ce que sera l'intervention politique de la LCR dans les mois à venir, notre camarade a ajouté qu'en ce qui concerne l'élection présidentielle, quelle qu'en soit la date, la LCR aurait un candidat si aucun accord unitaire ne s'avérait possible. Enfin, il a précisé les positions de la Ligue sur la vague d'attentats en cours.

Sous une forme ou sous une autre, le *Matin*, le *Monde*, *Libération*, le *Figaro* et *France-Inter* ont rendu compte de ces prises de position. A noter que le prochain congrès national de la LCR se tiendra pendant les vacances de Pâques.

Enfin, un grand merci à messieurs Pasqua et Pandraud pour nous avoir envoyé deux inspecteurs en civil accompagnés d'un troisième — larron en uniforme — pour venir protéger cette conférence de presse. Décidément, on est désormais bien protégé.

1. Chiffres cités par *Libération*.

TERREUR AU PAYS DES MAYAS

Encore aujourd'hui, en Europe, peu d'information est faite sur ce pays de l'Amérique centrale qu'est le Guatemala. Aussi, avons-nous posé quelques questions à une militante de la solidarité, de retour d'un séjour de plusieurs mois dans cette région.

□ Tu étais déjà allée une première fois au Guatemala en 1982. Puis tu y es retournée fin 1985 et début 1986. Durant cette période, ont eu lieu l'arrivée au pouvoir de Rios Montt, puis un second coup d'Etat, celui de Mejia Victores, puis ce qu'on appelle maintenant la « démocratisation », avec l'accession à la présidence de Vinicio Cerezo, le 14 janvier dernier, candidat de la Démocratie chrétienne. Aussi parle-t-on de « changement »...

P. B. — Dès mon arrivée, j'ai été surprise. En effet, 1982 c'était alors en pleine période répressive et, le soir, il était bien connu que personne ne se hasardait à sortir... Par contre, fin 1985, peut-être parce que nous étions au beau milieu de la campagne électorale, l'ambiance m'a parue plus « décontractée » et la circulation d'un village à l'autre moins préoccupante. Dans les villes, on parle de politique, mais toujours de manière très générale. Il est par contre sûr que c'est plus rare dans les campagnes.

Depuis 450 ans, la situation économique et sociale des Indiens n'a guère changé...



Si l'armée se fait moins présente qu'auparavant dans les villes...

Vers octobre-novembre 1985, il s'opérait encore énormément de contrôles militaires et policiers, principalement sur les grands axes routiers, même si ce n'était pas comparable à 1982. A souligner qu'y participent également les Patrouilles d'action civile (PAC), ces milices paysannes regroupées de force et par la terreur par l'armée guatémaltèque. Après le 14 janvier et dans les mois qui suivirent, les contrôles ont globalement diminué.

Cependant, il ne faut surtout pas perdre de vue que l'armée gère tout un système de surveillance permettant, justement, cette apparente amélioration. Dans les campagnes, tu subis en fait un contrôle militaire permanent. Dans les « zones de conflit », là, les militaires sont particulièrement présents : il est nécessaire pour visiter les « villages modèles » — tant prônés par le gouvernement — d'obtenir une autorisation du commandement militaire de la zone.

□ Dans ces campagnes,

pèrent que ce régime sera moins répressif que les précédents, sans plus. J'ai, par exemple, rencontré un paysan qui me racontait que le candidat démocrate-chrétien était passé dans son village lors de sa campagne électorale, et qu'il avait fait de nombreuses promesses très générales et floues, telles que l'amélioration du niveau de vie ou la création d'aides. En effet, dans les villages, les communautés doivent se débrouiller, seules, pour s'entraider, faire les routes, construire les écoles.

Et c'est important. Parce qu'il y a non seulement ce contrôle militaire « discret », mais le plus tragique, ce sont les conditions de vie quotidienne des populations : les gens ne mangent pas à leur faim, ils sont malades, ils ne peuvent se soigner. Il est effrayant par ailleurs de constater le peu d'hommes restant dans les villages ayant subi les exactions de l'armée. Et ceux-ci devront, tout en étant sous-alimentés, travailler aux champs et, de plus, consacrer un jour et une nuit par semaine à la patrouille locale.

P. B. — Les paysans ne se font pas d'illusions. Ils es-

sent la même misère dans les villes, surtout dans les bidonvilles où

la malnutrition sévit ainsi que de nombreuses maladies. Au point que, dans certaines poblaciones sont organisées des cantines, très modestes évidemment, pour secourir les plus démunis. Et là encore, il est hors de question de compter sur une aide gouvernementale.

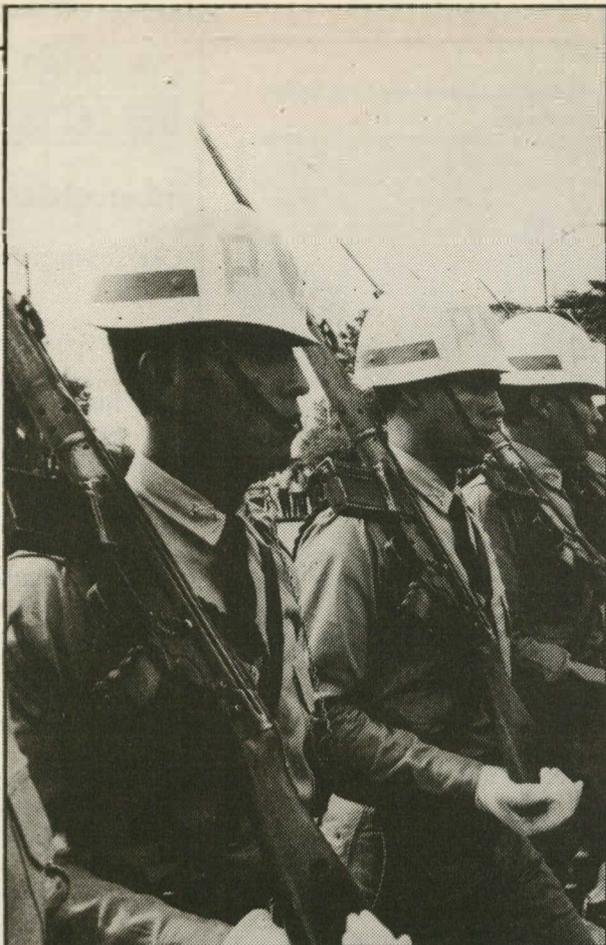
□ On parle beaucoup aujourd'hui des occupations de terres par les habitants des bidonvilles, des « poblaciones ». La nuit même de l'accession au pouvoir de V. Cerezo, des milliers de personnes ont ainsi occupé des terrains aux alentours de la capitale. Le lendemain, les forces de police les expulsaient...

P. B. — Dans les villes, nombreux sont les sans-abri réclamant depuis bien longtemps un petit arpent de terrain pour y construire leur « maison » de bois, de carton et de plastique. A la campagne, il se fait aussi ressentir un grand besoin de terre pour les cultures. Ce problème de la terre est très aigu, dans les villes comme dans les campagnes. Et le nouveau gouvernement refuse d'entendre parler de toute réforme agraire.

Il existe pourtant beaucoup de terres inutilisées appartenant à l'Etat, aux banques étatiques et aux grands propriétaires fonciers, mais qui ne veulent pas s'en dessaisir. Toutes ces personnes, en ville comme à la campagne, ne demandent pas qu'on leur offre gracieusement la terre. Non, elles se proposent de la racheter, avec des conditions de paiement correctes. Mais les banques ne prêtent

... le contrôle militaire systématique persiste dans les campagnes.





L'armée guatémaltèque constitue encore aujourd'hui la principale force militaire en Amérique centrale.

qu'aux riches et les crédits sont impossibles à obtenir. Il y a eu, fin avril, cet événement frappant de quinze mille paysans venus de la côte Sud sur la capitale : ils ne revendiquaient pas des terres par expropriation, mais voulaient que Vinicio Cerezo accepte d'être leur intermédiaire auprès des banques pour obtenir des prêts. Cela peut paraître une revendication très modérée, quand on se remémore l'époque où avait été occupée par des paysans, des ouvriers, des étudiants et des chrétiens une ambassade d'Espagne finalement incendiée par le gouvernement et dont personne n'avait survécu parmi les occupants. Mais les choses ont bien changé depuis : aujourd'hui, on se trouve devant un mouvement populaire décimé, décapité par la répression, bien que l'on perçoive une volonté générale de s'organiser, mais de manière plus autonome, par quartier, par village, etc.

Par ailleurs, des centrales syndicales sont apparues. Tout d'abord, la Confédération d'unité syndicale du Guatemala (CUSG), affiliée à l'AFL-CIO nord-américaine, qui a refusé de participer au défilé du 1^{er} Mai — il n'y en avait pas eu depuis six ans —, prétextant avoir reçu des menaces.

Par contre, participèrent, entre autres, à ce défilé, l'Union syndicale des travailleurs du Guatemala (UNSTRAGUA), syndicat plus conséquent, plus ouvert et plus indépendant, la Fédération syndicale des employés de banques et des assurances (FESEBS) qui a toujours été un secteur de pointe de la lutte syndicale, le syndicat indépendant des instituteurs, et également le syndicat de Coca-Cola, cer-

tainement parmi les plus combattifs. Etait également présente la Confédération générale des travailleurs du Guatemala (CGTG), syndicat démocrate-chrétien créé par le gouvernement. Aussi, le défilé du 1^{er} Mai se présentait en deux parties bien distinctes : l'une opposée aux militaires, au CACIF (le CNPF guatémaltèque) et au gouvernement, et l'autre également contre les



Dans la capitale, Guatemala-Ciudad, on assiste à une forte recrudescence des marchands ambulants.

militaires, contre le CACIF, mais pour un soutien à V. Cerezo.

Certainement du fait de la peur qui règne encore, il y avait peu de monde. Mais ce défilé représentait pour le mouvement syndical une occasion de s'exprimer et de prouver qu'il existe encore, malgré la répression, qu'il se réorganise et ouvre

de nouvelles perspectives de lutte.

Ainsi, parmi les slogans du défilé du 1^{er} Mai, tu pouvais entendre des mots d'ordre non prévus au départ sur la liste tels que celui du GAM : « *Vivants ils ont été enlevés ; vivants nous voulons les retrouver !* » Le mouvement syndical est l'un des secteurs les plus populaires touchés par les « disparitions ».

Concernant les paysans, les syndicats en parlent peu. Il existe des contacts avec certaines grandes *fincas* bananières mais je pense qu'aucun travail n'a été effectué sur l'Altiplano. De toute manière, dans les campagnes, la population craint de se regrouper en syndicats. De plus, en général, les syndicalistes urbains sont métisses alors que, dans leur grande majorité, les paysans sont des Indiens...

□ Pour ce qui est du mouvement politico-militaire dans les campagnes, quelle est actuellement la situation de l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNNG)* face à « l'ouverture démocratique » ?

P. B. — Les organisations politico-militaires ont énormément souffert de la ré-

pression. Elles tentent aujourd'hui de se réorganiser mais les populations sont désemparées devant l'arrivée de Cerezo et elles craignent la répression.

Sur le terrain, il est difficile d'expliquer ce qu'il se passe. Les gens sont très méfiants vis-à-vis des organisations, car ils pensent

DE TRISTES RECORDS

Situé dans l'isthme centro-américain, ce pays de huit millions d'habitants a pour principale caractéristique d'être peuplé à 60 % d'Indiens descendant des Mayas-Quichés. Autre signe distinctif, sinistre, lui : depuis le coup d'Etat organisé en 1954 par la CIA afin de mettre fin au régime démocratique et réformiste de Jacobo Arbenz, se sont succédés des régimes militaires ou bien à la solde de l'armée guatémaltèque.

Ainsi la Commission des droits de l'homme du Guatemala estime pour ces vingt dernières années à plus de 100 000 les personnes assassinées par les forces militaires et paramilitaires, à 38 000 les « déte-

nus-disparus » (38 % des « détenus-disparus » d'Amérique latine).

En effet, le Guatemala aura été le premier pays où sera exercé ce type de répression. Ce qui permet encore aujourd'hui au régime de Vinicio Cerezo — même si celui-ci accéda « démocratiquement » au pouvoir le 14 janvier 1986 — de prétendre qu'il n'y a pas un seul prisonnier politique dans les geôles gouvernementales.

Autres statistiques révélatrices, les résultats des campagnes dites contre-insurrectionnelles menées par l'armée depuis 1978 : de 50 000 à 70 000 morts, 440 hameaux et villages détruits, 100 000 orphelins, un million de réfugiés internes, et 120 000 réfugiés externes... Aujourd'hui, 900 000 hommes sont embrigadés sous menace de mort dans les Patrouilles d'action civile (PAC).

L'état-major militaire a créé des « villages modèles » s'inspirant des « hameaux stratégiques » nord-américains au Vietnam : les populations y sont regroupées sous le contrôle de l'armée, maintenues dans une dépendance économique et sociale extrême.

Il y a peu, le président démocrate-chrétien, V. Cerezo, a inauguré deux de ces nouveaux camps de travail où il est interdit aux Indiens de cultiver le maïs en faveur du chou de Bruxelles destiné à l'agro-exportation...

qu'en cas de répression, ils seront les premiers touchés. Ils ne désirent pas revivre ce qui a eu lieu en 1982, où la guérilla a pu se dégager mais les populations ont subi les ravages de la « terre brûlée ». Ce qui rend également difficile une vision générale de cette question,

Chaque famille a été touchée d'une façon ou d'une autre. Même s'il n'y a pas un refus complet des organisations politico-militaires, aucun changement significatif n'a pu être constaté, et il n'existe pas, pour l'heure, de véritable alternative. De plus, il règne un black-out total sur la guérilla et sur l'action contre-insurrectionnelle dans les médias.

□ Crois-tu, finalement, que Vinicio Cerezo marquera des points ou, qu'au contraire, son incapacité à résoudre la crise économique — voir son plan de redressement et les réponses qu'y ont apportées le patronat comme les syndicats ! — le mettra en difficulté ?

P. B. — Actuellement, il est en mauvaise posture : entre son arrivée au pouvoir en janvier et début juin, il s'est créé un immense mécontentement. Même si elle n'espérait pas grand-chose du président démocrate-chrétien, la population s'attendait à quelques mesures en direction des défavorisés. Au contraire, le gouvernement a décidé la libération des prix, le pouvoir d'achat a baissé, etc. Beaucoup pensent que Cerezo n'est pas l'unique responsable de cet état de choses, et que le CACIF opère d'importantes pressions, dont résulterait entre autres la libération des prix (y compris des produits dits de base).

Un autre aspect significatif à souligner est l'inquiétude dont sont traversés les

secteurs plus ou moins nantis, devant l'évolution de la misère et l'effervescence observée à l'occasion des nombreuses manifestations, des protestations, des marches de paysans, etc.

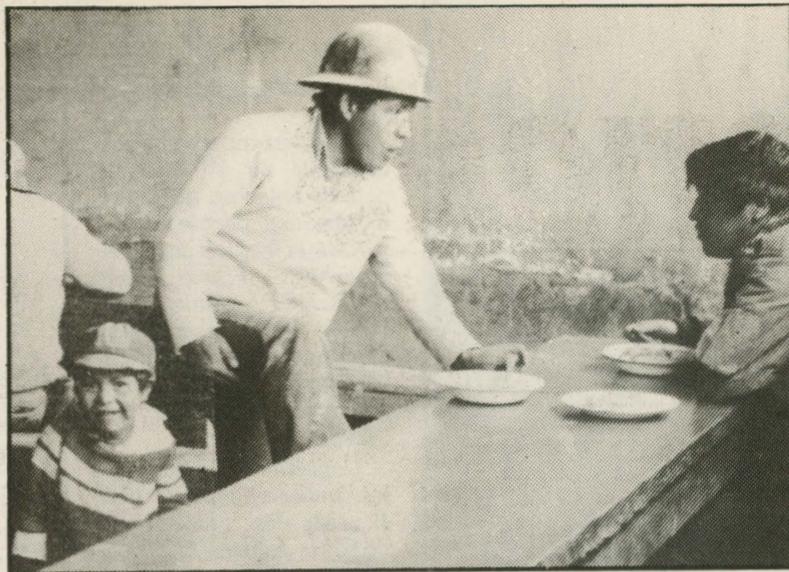
Pour finir, le principal obstacle réside dans l'absence de maîtrise, de « canalisation » de ce mécontentement qui pourrait une nouvelle fois déboucher sur des explosions populaires comme en septembre 1985, mais sans dépasser ce degré-là de mobilisation. Il est certain que l'important manque de dirigeants, de cadres, décimés en très grand nombre par la répression, pèse très lourdement.

Propos recueillis par Renaldo Tucci

* La position actuelle de l'URNNG explique qu'effectivement ces dernières élections ont été légales, car préparées et rendues possibles par l'institutionnalisation de la répression. Par ailleurs, cette organisation a subi un recul dû à la politique de « terre brûlée » orchestrée par Rios Montt. Pourtant, dépassant le « programme en cinq points » élaboré lors de sa création en février 1982, de caractère général, a été produite une « plate-forme revendicative » précise énonçant clairement qu'il ne peut y avoir d'opposition de principe à un processus de démocratisation : l'URNNG est pour une réelle démocratisation, c'est-à-dire pour que le sort des « disparus » soit éclairci, que les coupables de crimes et de massacres soient punis, que soient démantelés les « villages modèles », supprimées les patrouilles civiles. Pour qu'en fait soit donné un coup d'arrêt à la politique contre-insurrectionnelle et, plus largement, que soit entamée une réforme agraire afin de répondre aux besoins du plus grand nombre.



A travers l'austérité imposée par le FMI, la droite au pouvoir veut briser un secteur décisif du mouvement ouvrier bolivien.



BOLIVIE

PAS DE PARADIS POUR LES MINEURS

La « marche pour la vie » des mineurs s'est trouvée brutalement interrompue par l'état de siège. Le gouvernement veut casser les reins à l'avant-garde ouvrière.

Il faut toujours saluer un mineur au pluriel, pour ne pas offenser le diable qui l'accompagne », dit un proverbe bolivien.

Le 30 août dernier, les derniers mineurs boliviens qui, huit jours auparavant, avaient commencé leur « marche pour la vie » qui devait les mener d'Oruro à La Paz, ont accepté de revenir à leur point de départ, emmenés par les camions de l'armée. Encerclés par les militaires, isolés, sans vivres et dans le froid, avaient-ils vraiment une autre alternative ? Il semblerait donc que le président Paz Estensoro ait gagné la première manche de l'ultime épreuve de force qui l'oppose aux mineurs, en grève depuis le 30 juillet.

Quelle que soit la « magnanimité » dont paraît avoir fait preuve le gouvernement à leur égard — en promettant notamment qu'aucune arrestation ou poursuite judiciaire ne serait engagée contre eux — la proclamation de l'état de siège le 28 août comme la centaine d'arrestations qui l'ont suivie, montrent bien que Paz Estensoro n'entend pas céder aux revendications des mineurs. Ceux-ci demandent l'annulation des mesures de fermetures de puits.

Misère généralisée

La Bolivie est aujourd'hui un des meilleurs élèves du Fonds monétaire international (FMI) et compte le demeurer. Le

plan économique ultra-libéral mis en place le 29 août 1985 sous la houlette de l'« expert » nord-américain, Jeffrey Sachs, n'a pas tardé à porter ses fruits. Toute la palette des mesures préconisées par les Chicago-Boys a été mise en œuvre : flottement du peso, dévaluation de 1 300 %, gel des salaires, liberté des prix et de l'embauche, hausse brutale des produits de première nécessité, etc. Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Certes, le taux d'inflation a été ramené de 11 750 % à 250 % et les réserves de la Banque centrale ont été multipliées par dix. Mais à quel prix !

Parler d'accroissement de la misère est dérisoire dans un pays qui était déjà l'un des plus pauvres d'Amérique latine. Aujourd'hui, c'est le simple combat pour la survie physiologique que mènent des milliers de travailleurs acculés à un chômage frappant déjà un Bolivien sur cinq.

Le plan de restructuration des mines d'étain, qui a provoqué la marche des mineurs, est la dernière en date des mesures d'« assainissement » de l'économie bolivienne. A sa source, l'effondrement des cours de l'étain sur le marché mondial. Même si les exportations de ce minerai représentent encore 40 % des rentrées de devises du pays, les installations minières, dont beaucoup datent de 1930, sont considérées à 70 % comme « non rentables ». Déjà, huit mille travailleurs sur les vingt-cinq mille qu'emploient les mi-

nes ont été licenciés. Le plan prévoit une nouvelle charrette de quelque dix mille licenciements.

Paz Estensoro assure que, malgré la fermeture des puits d'étain, la Bolivie restera un pays minier. Et de faire miroiter un avenir aux couleurs d'or, d'argent, de zinc, de lithium et autres métaux rares. En réalité, la seule alternative restant aux travailleurs licenciés, c'est de s'intégrer à l'économie souterraine et plus précisément au narcotraffic. C'est la coke, qui depuis belle lurette, empêche l'économie bolivienne de sombrer totalement (et pas les émules de Friedmann). Alors qu'en 1986, les exportations officielles rapporteront quatre cents millions de dollars — contre 1,5 milliard dans les années soixante-dix —, la cocaïne, elle, ramènera six cents millions de dollars.

Prétexte hypocrite

Au nom de la lutte antidrogue, le gouvernement a permis la présence de soldats nord-américains en Bolivie, prétendant pour démonter les laboratoires clandestins. Si le résultat pratique de cette fructueuse collaboration est des plus médiocres sur le plan de la drogue, on peut en revanche dire que le général Taylor, qui commande les « rangers », est avec Sachs, l'un des hommes forts du pays. Cette incursion des Yankees a provoqué un tollé dans le pays. Beaucoup

y voient en effet un prélude à ce qui pourrait devenir l'installation permanente de bases nord-américaines, sous le prétexte hypocrite de la lutte contre la cocaïne. Car le gouvernement, comme ses créditeurs, ont-ils vraiment intérêt à éradiquer la coke qui est, bon an mal an, la première ressource du pays ?

Depuis septembre 1985, la Centrale ouvrière bolivienne (COB) s'est engagée dans la lutte contre la politique monétariste de Paz Estensoro. A la première grève générale convoquée par le syndicat en septembre dernier, le gouvernement avait déjà répondu par la proclamation de l'état de siège et l'arrestation d'une centaine de dirigeants dont Juan Lechin, le leader de la COB.

Après avoir organisé une consultation populaire sur la politique économique du gouvernement, la COB a de nouveau appelé à la grève générale le 18 août dernier pour soutenir les mineurs, mais aussi pour protester contre la présence des soldats nord-américains. La riposte du pouvoir — nouvelle proclamation de l'état de siège et arrestations — montre bien qu'il ira jusqu'au bout. L'enjeu est pour lui double. Il s'agit certes, d'éliminer des canards économiquement boiteux, mais aussi de casser les reins aux syndicats ouvriers et d'abord à leur avant-garde, les mineurs. Quel que soit le coût humain à faire payer. Un avenir dont même le diable ne voudrait pas...

Ariane Merri

COURRIER DES LECTEURS

Interrogations

Chers camarades,

Je vous envoie ci-joint un chèque de 160 francs pour régler un abonnement de six mois à *Rouge*. Cela fait plus d'un an que je lis votre hebdomadaire et il m'est devenu indispensable. Jusqu'à présent, je l'achetais dans des kiosques mais il me paraît plus simple de le recevoir à domicile.

J'ai vingt-deux ans (...), je suis chômeur depuis quatre ans et je suis membre actif du PCF. J'ai lu *Rouge* pour la première fois après une manif en faveur de la Kanaky (bravo pour votre action, car là le PCF m'a paru trop hésitant).

Je suis très souvent d'accord avec vous malgré mes faibles références sur les positions de Trotsky. Je suis désespéré face au déclin grandissant du PCF et vois arriver les présidentielles avec inquiétude. Que faire ? Je n'en sais trop rien, à part qu'un débat doit s'ouvrir sur l'avenir du parti, sur un retour sur le marxisme et pour mettre fin à des compromis qui se sont avérés désastreux pour les travailleurs.

J'hésite pourtant à rejoindre la LCR, car son manque d'audience auprès de la population me bloque. Et pourtant, je suis attiré par les positions révolutionnaires de la Ligue qui ne m'empêchent pas de participer au mouvement naissant de « l'alternative ».

Enfin, vous voyez, beaucoup d'interrogations et d'énergie militante en sommeil...

En espérant des lendemains qui chantent, recevez, camarades, mes salutations fraternelles.

L. M. (Toulouse)

SANCTIONS EN TROMPE-L'ŒIL

Sanctions ? Vous avez dit sanctions ? Les ministres de la CEE marchent à reculons vers des sanctions contre l'apartheid. La preuve ? Le charbon sud-africain, produit-clé pour l'Afrique du Sud, n'est pas touché.

Les ministres des Affaires étrangères de la Communauté européenne planchaient les 15 et 16 septembre sur une série de sanctions économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud. Le principe en avait été retenu lors d'une réunion le 6 septembre, suite à l'échec de la mission conduite en République sud-africaine par Sir Geoffrey Howe en juillet.

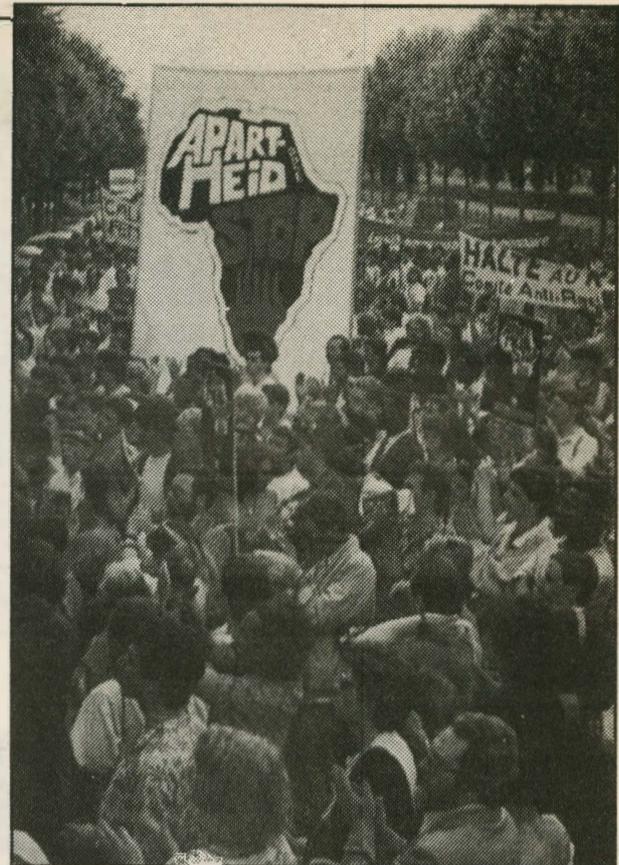
L'émissaire de la CEE n'avait pas été entendu, c'est le moins que l'on puisse dire, quand il était venu demander la libération

des prisonniers politiques, notamment de Nelson Mandela, la légalisation de l'ANC et des organisations interdites et le démantèlement de l'apartheid.

Mais les premiers échos de la réunion de Bruxelles laissent entendre que les sanctions finalement retenues seront moins ambitieuses que prévu. S'il semble que les importations de pièces d'or, les Kruggerands, et les nouveaux investissements soient suspendus, il n'en va pas de même en ce qui concerne les importations de charbon. En les excluant

des sanctions, les ministres de la CEE font plus qu'amputer celles-ci de leur impact principal. S'élevant à 1,2 milliard de dollars pour 1986, les importations européennes de charbon représentaient l'essentiel du groupe de sanctions envisagées, qui s'élevait en tout à environ 1,8 milliard de dollars.

Contrairement aux premières réunions où Thatcher s'était fait le meilleur avocat de Pretoria, c'est cette fois-ci le représentant de la RFA qui a fait obstacle en prétendant hypocrite-



Manifestation devant l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris, lors du dixième anniversaire des émeutes de Soweto.

ment ne pas vouloir pénaliser les mineurs noirs. Tant de sollicitude sociale est bouleversant.

Aux Etats-Unis, la question des sanctions contre le régime sud-africain fait aussi l'objet d'affrontements entre Reagan, qui y est farouchement opposé, et le Congrès qui approuvait la semaine dernière un pro-

gramme incluant les mesures discutées à Bruxelles élargies aux importations agricoles et à l'interdiction d'atterrissage pour les avions sud-africains. Bien entendu, le champion des sanctions contre le Nicaragua peint aux couleurs d'un goulag caribéen est également le champion de l'opposition aux sanctions contre le régime de Botha.

Le fait que l'état d'urgence soit maintenu, que des milliers de personnes soient encore détenues sans que Pretoria ne le reconnaisse — certains observateurs chiffrent le nombre de détenus depuis l'état d'urgence au double du chiffre officiel —, et surtout que Botha ait fait pendre malgré les protestations trois militants de l'ANC n'émeut pas les capitales occidentales qui protestent pour la forme mais ne se donnent aucun moyen d'agir.

D'un côté, on condamne l'apartheid, on prend quelques mesures, de l'autre on se garde bien de mettre à genoux un régime qui permet aux occidentaux de faire du profit sur le dos de la population noire. Total, par exemple, y trouve son compte.

En France, on ne sait toujours pas si la visite de P. W. Botha prévue en juin dernier aura lieu à la mi-novembre. Ce qui est certain, c'est que le gouvernement français a fait reporter la visite sans s'y déclarer hostile quant au principe.

D'ores et déjà, il faut préparer cette échéance pour qu'à travers la France la riposte s'organise. Les gouvernements occidentaux montrent leur vrai visage quand il s'agit de s'opposer concrètement à l'apartheid. Sur ce terrain, nous n'avons rien à craindre : à nous de montrer comment nous nous mobilisons.

Jean-Jacques Laredo

Sophie Joanny

1. Mouvement démocratique populaire (MDP) : front regroupant le Parti communiste, le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) et une fraction du Parti socialiste.

CHILI

TOUJOURS PLUS...

Pinochet entame sa quatorzième année au pouvoir par une répression plus féroce que jamais. Les lois s'accumulent sous couvert d'état d'urgence, les opposants sont assassinés. Les Etats-Unis commencent à faire les gros yeux. Pas plus.

Depuis l'attentat manqué du 7 septembre, Pinochet déchaîne la répression et resserre les rangs de l'armée.

En quelques jours, une soixantaine d'opposants ont été arrêtés. Parmi eux, les dirigeants du Mouvement démocratique populaire (MDP)¹ ou de l'Assemblée de la civilité (regroupement large de secteurs sociaux qui s'est constitué au printemps dernier), des dirigeants de syndicats ouvriers ou étudiants, d'associations de défense des droits de l'homme ou d'organisations de « poblaciones ». Ces quartiers pauvres qui ceinturent Santiago sont les premières cibles de la répression. En témoigne l'expulsion de trois prêtres français, à la Victoria, accusés d'activités subversives. Couramment, les militaires sillonnent les rues dans des chars anti-émeutes, le visage peint en noir, et fouillent les habitations.

Si la répression est large, elle ne frappe néanmoins pas au hasard. Depuis le début de l'état de siège, quatre personnes ont été enlevées et retrouvées assassinées quelque part dans Santiago. Parmi elles, José Carrasco Tapia, journaliste de gauche connu, qui dirigeait la rubrique de politique étrangère de *Analisis*, une des six revues d'opposition désormais interdites. Ce meurtre, comme les trois autres, a été revendiqué par un certain Commando 11 septembre, en représailles à la suite de l'attentat.

L'état de siège a été assorti d'un état d'urgence, qui confère au gouvernement des pouvoirs policiers exceptionnels, et d'« état de trouble de la paix intérieure » (sic) valable pour trois mois. Comme si cela ne suffisait pas, Pinochet a annoncé mardi 9 à la télé-

vision qu'il projetait d'organiser un référendum pour « combattre le terrorisme » et qui aurait pour fonction d'ajouter quelques lois répressives supplémentaires.

Pinochet essaie depuis longtemps de ressouder derrière lui les rangs des forces armées. De ce point de vue, on pourrait presque dire que l'attentat est arrivé pour lui à point nommé, au moment où il avait quelques difficultés à faire admettre à ses subordonnés sa détermination de rester au pouvoir au-delà de l'élection présidentielle de 1989. Les commandants de l'armée de l'air, de la marine et des carabiniers ne cachaient pas leur opposition. De même, Pinochet ne rencontrait pas un consensus total dans sa politique de répression « dure » et son refus de négocier avec l'opposition modérée. Aujourd'hui, il semble qu'il ait repris l'offensive et fait taire pour un

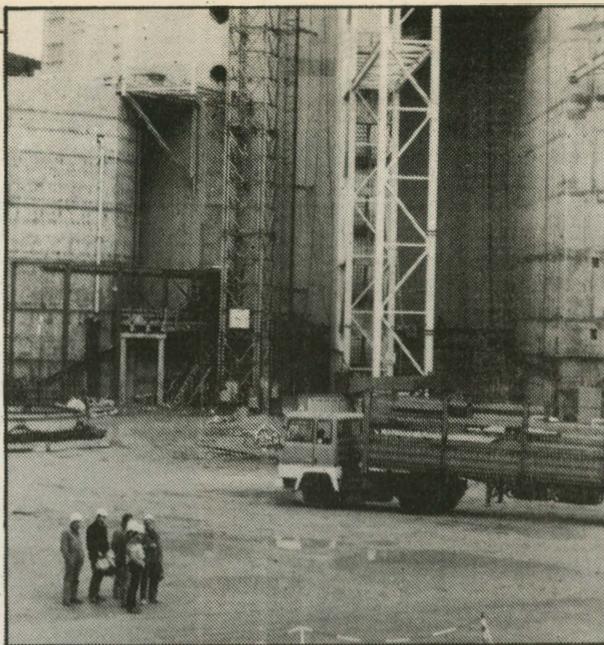
moment les murmures les plus discordants. Le seul à contredire cette unité restaurée de la junte a été le numéro quatre de la hiérarchie militaire, Danus Covian, qui a condamné l'action des escadrons de la mort.

Plus inquiétante pour Pinochet est l'attitude des Etats-Unis. Le chef du commandement sud, John Galvin, lui avait officiellement donné soixante jours pour se retirer en juillet dernier. A la même époque, le vice-secrétaire d'Etat aux affaires sud-américaines, Robert Gelbard, n'avait pas écarté la menace de suspension de crédits multilatéraux.

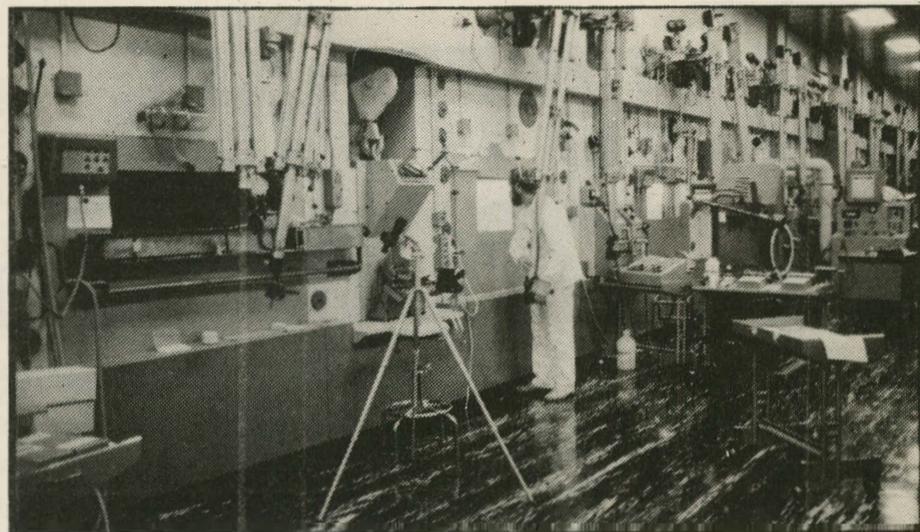
Sophie Joanny

1. Mouvement démocratique populaire (MDP) : front regroupant le Parti communiste, le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) et une fraction du Parti socialiste.

Comme tous les mercredis de chaque mois, le Mouvement anti-apartheid organise un rassemblement devant l'ambassade sud-africaine, quai d'Orsay, métro Invalides, mercredi 24 septembre à 18 heures.



Tchernobyl : l'exemple même des erreurs de construction des centrales soviétiques.



LE NUCLEAIRE SOVIETIQUE

DES PLANS SUR LA COMETE

Aucune des centrales nucléaires n'a été construite dans les règles de l'art. Et la plupart des erreurs trouvent leur source dans le gigantisme du programme nucléaire soviétique. Le résultat ? Tchernobyl.

Fatalisme ou cynisme, depuis la catastrophe de Tchernobyl, plusieurs scientifiques n'ont pas hésité à lâcher le laconique « ça devait arriver ». Roy Medvedev, historien dissident résidant à Moscou et toléré par les plus réformateurs de la bureaucratie, s'en est fait l'écho dans le *International Herald Tribune* du 22 et 23 mai derniers. « Depuis, écrit-il, la mise en service en 1954 du premier réacteur, il y a eu des anomalies, des petits incidents dans les centrales soviétiques qui sont bien sûr restés cachés. Depuis, des gens compétents m'ont dit (...) qu'un accident devait se produire dans un délai de temps plus ou moins rapproché et qu'il aurait pu être plus important que celui de Tchernobyl. »

Cela dit, la presse soviétique n'a pas attendu le drame pour critiquer le programme nucléaire. Certes, deux mois avant la catastrophe, le directeur de la centrale de Tchernobyl affirmait que les systèmes automatiques de sûreté récemment mis en place étaient quasiment infaillibles. Mais à la même époque, on pouvait recenser toute une série d'articles dénonçant les négligences commises dans la construction.

La plupart des ces erreurs, de ces dysfonctionnements trouvent leur source dans le gigantisme du programme nucléaire. Avec la France et peut-être la Belgique, l'Union soviétique fait partie de ces Etats qu'aucun accident nucléaire ne saurait impressionner. Après l'emballage de la centrale de Three Miles Island aux Etats-Unis, la plupart des pays ont ralenti leur programme. Une telle idée n'a même pas effleuré

la bureaucratie soviétique qui a choisi ce moment pour décider que le nucléaire serait désormais prioritaire dans la production d'énergie.

Un plan bâti sur la comète

Sur cette lancée, le XII^e Plan prévoit qu'entre 1986 et 1991, le parc des centrales sera multiplié par deux. Si l'objectif est atteint, les Soviétiques consommeront en 1991 41 millions de Kwh contre 28 actuellement.

Seulement, voilà, le XII^e Plan, comme les précédents, semble être bâti sur la comète. Et pour qu'il se réalise, il faudrait que toutes les branches concernées par la construction d'un réacteur, fournissent elles aussi un effort considérable. Les programmeurs en chambre en ont pris conscience : le 27^e Congrès du PCUS cette année a dressé le procès du système d'approvisionnement sans être capable de décider des remèdes adéquats. Or, si le problème des livraisons est commun à l'ensemble de l'économie soviétique, il prend sur le terrain des industries à haute technologie, et notamment du nucléaire, des allures dramatiques. Aucune des centrales soviétiques n'a été construite dans les règles de l'art, et alors que les travaux doivent, pour des raisons de sécurité, s'enchaîner en continu, sur tous les sites des goulots d'étranglement ont contraint les équipes à de longs mois d'arrêt.

Tchernobyl n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. En 1985, sur les 45 000 mètres cube de béton commandés pour la construction du cinquième

réacteur, un peu plus de 43 000 seulement ont été livrés dont 6 000 étaient hors d'état de service. Le béton inutile s'est entassé dans des hangars ; les constructions entamées se sont détériorées. Il y a pire : l'an dernier encore, une usine de la Volga a livré percées des couvertures alcalines destinées au stockage des déchets nucléaires !!! Le comble, c'est que ce matériel a été utilisé, le lot de couvertures en bon état n'étant jamais arrivé sur le site.

La conduite d'un chantier, dans ces conditions, devient un nœud gordien. Quand, en sus, arrive de Moscou l'ordre d'accélérer les opérations, le moral des équipes de génie civil et de montage tombe au plus bas. Avant l'accident, Tchernobyl a ainsi connu la déprime. Le site qui présentait quatre réacteurs de 1 000 Mw chacun devait être complété de deux autres tranches.

Fin 1984, la nouvelle tombe de Moscou comme la foudre : la cinquième tranche devra être construite en deux ans au lieu de trois. Or, fin 1985, ni les plans ni le matériel de construction n'étaient parvenus sur les lieux. Sommés de tenir malgré tout les engagements du Plan, les travailleurs de la centrale ont trouvé de très mauvais goût que les bureaucrates locaux leur présentent l'émulation socialiste comme la panacée de tous leurs maux. Il semble d'ailleurs, à lire entre les lignes d'un article de la *Literatourna Ukraina* du 27 mars 1986, que les équipes aient ébauché une tentative de grève.

Le problème se complique encore pour les chantiers qui, sans être prioritaires comme l'était Tchernobyl,

doivent malgré tout fonctionner en marche forcée. Le site de Rostov, par exemple, a été dépouillé de la moitié de ses effectifs mutés sur Tchernobyl. Le personnel manquant a été comblé par des travailleurs moins qualifiés qui, contraints de faire vite, ont sauté quelques-unes des étapes de la procédure de construction.

La sécurité à coups de pots de vin

Il n'est dès lors guère étonnant que la commission chargée de statuer sur la sûreté des équipements refuse chaque année les trois quarts des travaux qui lui sont soumis. Au dire de la littérature officielle, la plupart des équipements ne réussissent leur examen qu'au deuxième, troisième, voire sixième contrôle... à coups de pots de vin et de corruption, ajoute la littérature officieuse.

En arrivant au pouvoir, Gorbatchev a, on le sait, exprimé le vœu d'améliorer le système économique. Quelques réformettes ont vu le jour, les procédures de commandes et de livraisons ont par exemple été simplifiées. Puis le 27^e Congrès a accordé des crédits supplémentaires aux branches décriées capitales pour qu'elles améliorent la qualité de leurs livraisons. Mais cette dernière mesure, pour salubre qu'elle soit, sanctionne surtout la puissance du lobby nucléaire.

Les responsables de ce lobby, qui font preuve d'une remarquable longévité (Andronik Petrossian dirige le programme nucléaire depuis 1962 !) refusent d'ouvrir un débat de fond, no-

tamment sur la taille¹ des réacteurs qu'une partie de la communauté scientifique voudrait réduire. Quant au rapport sur les causes de la catastrophe de Tchernobyl, il leur accorde un non-lieu, fait porter le chapeau aux ingénieurs de service le soir du 26 avril.

La population cependant n'est pas dupe. A Tchernobyl et en Ukraine, le traumatisme a été tel qu'on a vu des travailleurs de diverses branches refuser de se rendre à leurs usines. Un journal estonien a signalé des troubles au sein d'une compagnie de soldats chargée de décontaminer les lieux. Enfin, le congrès des écrivains d'Ukraine a été, cet été, l'occasion d'un passage à tabac verbal pour les autorités. Tout a été critiqué : de la désinformation au lendemain de la catastrophe à la russification forcée en vigueur dans les écoles en passant par la politique nucléaire. Reste à savoir combien de temps Moscou tolérera que cette petite vague de rébellion se mêle à l'immense marée radioactive qui a déferlé sur les plaines d'Ukraine.

Flora Chénétier

1. Quarante réacteurs sont en service dont la plupart atteignent les 1 000 Mw. Près de la moitié d'entre eux sont des réacteurs au graphite : en cas d'emballage du réacteur, c'est le graphite qui joue le rôle de modérateur. Ce système a également été utilisé par la Grande-Bretagne mais pour des tranches qui n'ont jamais dépassé 660 Mw.

Plus généralement, la communauté scientifique internationale estime que les tranches plus petites présentent plus de sûreté. La France, avec ses réacteurs de 900 Mw, ne s'est pas plus inquiétée que la bureaucratie soviétique de ces récents conseils.



Contrôles, fouilles, perquisitions, gardes à vue : en ces temps où les attentats et la phobie sécuritaire s'alimentent mutuellement, chaque citoyen devient un suspect en puissance. Il vaut donc mieux connaître ses droits.

Il peut paraître étonnant de consacrer un dossier complet à nos droits face à la police. Le climat actuel, la psychose de l'attentat soigneusement entretenue par des médias en mal de sensationnel, l'adoption d'un plan de mesures d'exception au nom d'une prétendue guerre contre le terrorisme nous ont pourtant incité à le faire sans tarder.

Force est en effet de mettre les rodomontades des gouvernants en rapport avec le formidable arsenal dont ils se sont dotés, lors de la dernière session parlementaire. Dans ce pays, les pouvoirs des policiers s'avéraient déjà considérables. Interpellations, contrôles, perquisitions, gardes à vue exposaient une foule de « présumés suspects ». Certaines catégories de la population — en particulier, les jeunes et les immigrés — constituaient des cibles désignées pour les forces de l'ordre. Tout cela ne suffisait manifestement pas.

Sous prétexte de contrôles d'identité, on porte atteinte à la simple liberté d'aller et venir. On institue le délit de sale gueule et on permet le fichage généralisé de la population. De nouveaux délits sont créés, à seule fin de légaliser les pouvoirs exceptionnels de la police. Au nom de la

lutte contre le terrorisme, on instaure une notion tellement floue qu'elle permettra, demain, d'accoler ce label à n'importe quel évènement. Et l'on recourt à des procédures qui restreignent gravement les droits de l'individu.

Ne nous y trompons pas, ces fichages, ces contrôles d'identité, l'extension possible des délits pouvant entrer dans la catégorie de « terrorisme » vont d'abord mettre en danger les libertés politiques et syndicales. La droite au pouvoir s'est, de ce point de vue, donné les moyens d'aller plus vite et plus loin que le gouvernement de Vichy. Et ce contexte débouchera nécessairement sur un nombre considérable de « bavures », dont l'été n'a donné qu'un premier aperçu. En revanche, le bilan ridicule des opérations coups de poing menées dans le passé prouve que les nouvelles dispositions n'auront aucune efficacité pour endiguer la délinquance et le terrorisme.

Telle est la raison pour laquelle il nous a semblé opportun de faire le point sur les pouvoirs de la police et les droits des citoyens, à la lumière de textes votés par le Parlement et sur la base de situations dont n'importe qui peut aujourd'hui être l'objet.

Christian Picquet

Au nom de la loi

DANS LA RUE

◆ Les contrôles d'identité

Sachez désormais que la loi promulguée le 5 septembre permet à la police de demander l'identité de qui bon lui semble. Le nouveau texte en revient d'ailleurs aux termes de la loi Sécurité et liberté et rend les contrôles possibles « pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens ». La définition est suffisamment vague pour que n'importe quel pandore l'interprète comme « en toutes circonstances ». L'ordre public est en effet toujours susceptible d'être menacé. Aussi, en pratique, tout agent de police judiciaire, même adjoint, peut estimer à tout moment qu'il a le droit de procéder à un contrôle.

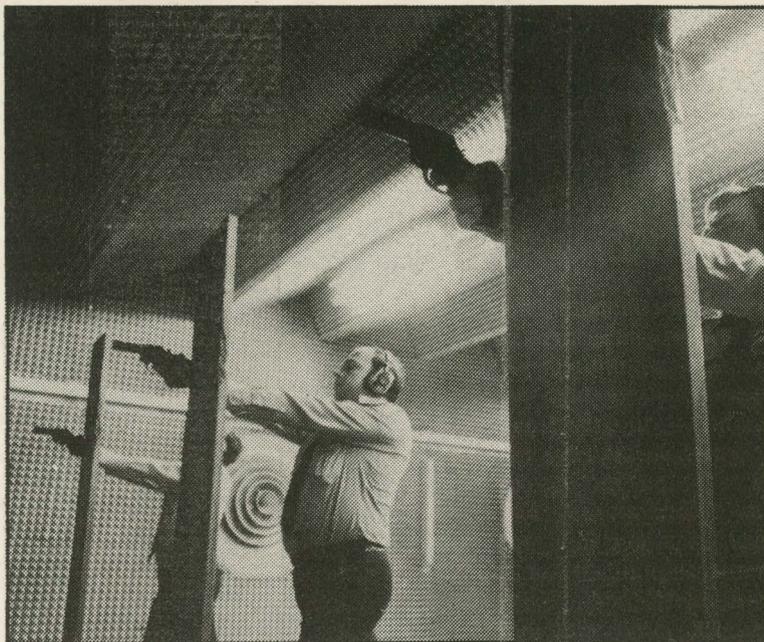
L'identité du citoyen contrôlé doit, dans ces conditions, être prouvée par « tous moyens ». La carte d'identité n'étant pas obligatoire en France, vous pouvez vous contenter de présenter un passeport, une carte de Sécurité sociale, un permis de conduire,

◆ Les fouilles

La loi donne aux flics toute latitude pour vous contrôler n'importe où, n'importe quand, elle ne leur permet pas de procéder à une fouille dans la rue ou dans un lieu public. La pratique de la palpation peut ainsi être considérée comme une fouille, c'est-à-dire comme une perquisition.

Nul n'a donc le droit de vous demander d'ouvrir votre sac, sauf s'il existe un flagrant délit — crime ou acte délictueux venant d'être commis — ou sur ordre d'un juge d'instruction. A l'exception de ces deux cas, vous pouvez refuser d'être fouillé.

Le risque est évidemment l'interpellation et la retenue au commissariat. Mais tout cela est parfaitement illégal. Vous pouvez dès lors, poliment, le faire remarquer. N'oubliez jamais que l'arbitraire policier repose sur votre soumission. Le fait d'indiquer, toujours calmement et avec intelligence, à un fonctionnaire que son acte est en contradiction avec la légalité peut souvent l'amener à reconsidérer son action. Certes, le flic reviendra



La loi Pasqua rétablit de facto une disposition pétainiste.

vrir votre capot, pour y vérifier l'état de votre mécanique.

Quant aux contrôles, un automobiliste n'est censé avoir à présenter que trois documents : le permis de conduire, la carte grise et l'attestation d'assurance du véhicule. Les passagers n'ont pas à être contrôlés. Sauf s'ils se sont rendus coupables d'une infraction (ceinture non bouclée, insulte à un policier, « outrages aux mœurs », etc.).

A VOTRE DOMICILE

◆ Les perquisitions

Sauf en certaines circonstances précises (incendie, inondation, nécessité de porter assistance à une personne en danger, etc.), la police n'a pas le droit de pénétrer votre domicile.

Les perquisitions à domicile sont, de ce point de vue, soumises à des règles précises. Elles ne sont autorisées qu'entre six heures du matin et vingt et une heures et sont obligatoirement accomplies par des officiers de police judiciaire (officier ou gradé de gendarmerie, commissaire de police, inspecteur principal). Un agent ou un simple enquêteur ne peuvent en prendre l'initiative. En vertu de la loi du 31 décembre 1970, les perquisitions nocturnes sont néanmoins permises si l'on vous soupçonne de détenir ou de faire usage de stupéfiants.

Dans tous les cas, les perquisitions doivent être justifiées par un flagrant délit ou par un ordre précis du juge d'instruction. Celui-ci doit alors délivrer une commission rogatoire (et non, comme on le croit souvent, un mandat de perquisition). Les flics sont tenus de vous présenter ce document où doit figurer le motif de l'intrusion et l'identité exacte de l'intéressé. Ce dont il vaut mieux se souvenir, car les

magistrats usent fréquemment de formules comme « Recherche utile à la manifestation de la vérité dans telle affaire »... Ce qui revient à donner carte blanche aux fonctionnaires.

Selon le Code de procédure pénale, la perquisition doit être opérée en votre présence ou en présence de votre représentant. Les meubles et objets fouillés ne sauraient en aucun cas être détériorés. Par exemple, un matelas ne peut être éventré ; il doit être sondé à l'aide d'aiguilles. Apprenez que le non-respect de toutes ces garanties peut entraîner l'annulation pure et simple de la procédure.

Avec la loi Pasqua relative à la répression du terrorisme, la notion de protection du domicile vole pourtant en éclats. Sur simple dénonciation de l'existence d'une infraction susceptible de relever des définitions — toujours fort arbitraire — du terrorisme, le procureur de la Répu-

◆ Les arrestations

Un policier ou un gendarme qui veut procéder à une arrestation à domicile doit être porteur d'un mandat d'arrêt ou d'un mandat d'amener. Le mandat d'arrêt est par exemple un ordre de recherche d'un inculpé pour le conduire en prison. Le mandat d'amener ordonne seulement que l'on conduise une personne devant le juge d'instruction qui doit obligatoirement l'interroger dans les vingt-quatre heures.

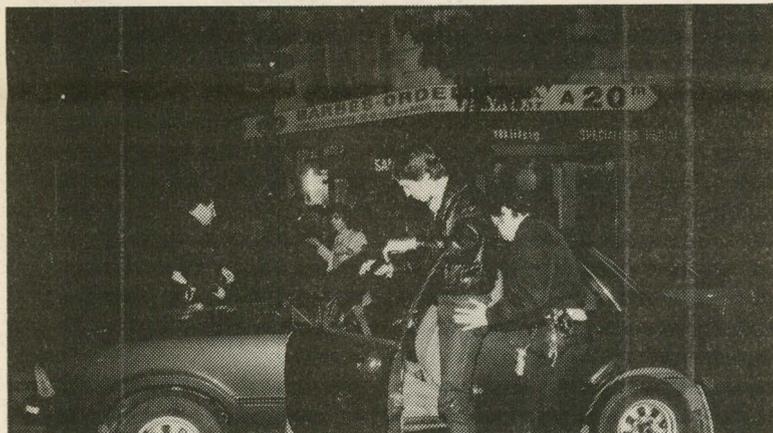
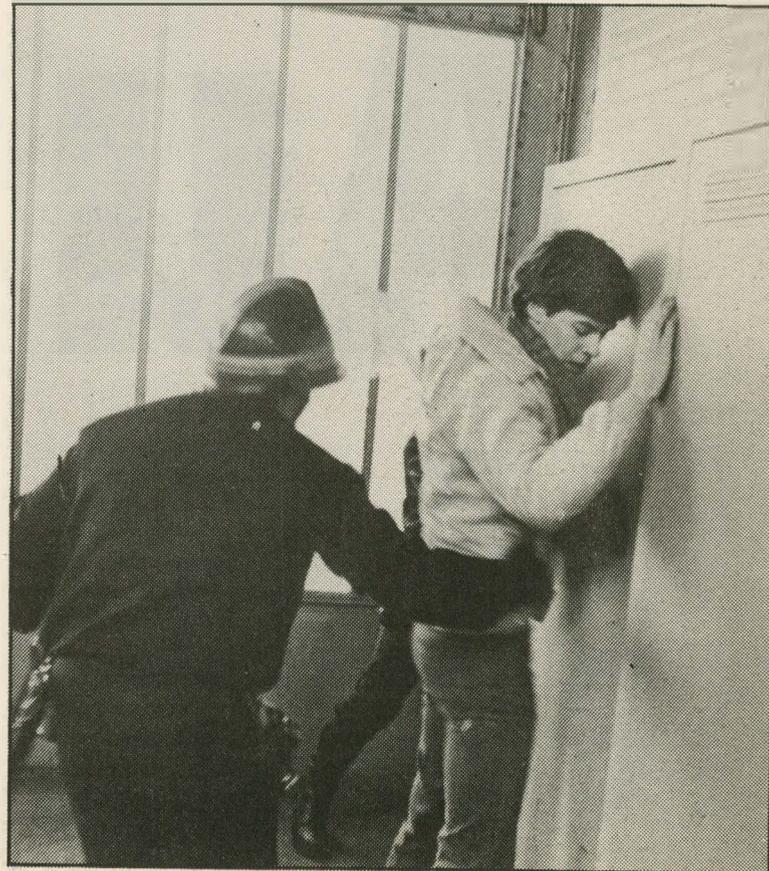
Ces opérations ne peuvent être effectuées que de jour et la perquisition doit, dans ce cas, se limiter à la recherche de l'inculpé. Pour rechercher des objets ou documents, les policiers doivent respecter les règles applicables aux perquisitions plus complètes.

DANS LES LOCAUX DE LA POLICE

◆ Les vérifications d'identité

C'est sur ce point que les lois Pasqua-Chalandon modifient le plus la législation jusqu'alors en vigueur. Si vous n'êtes pas en mesure de prouver votre identité ou si vous refusez de vous laisser contrôler, vous pouvez être conduit au commissariat. La durée de cette privation de liberté ne doit cependant pas excéder quatre heures.

C'est l'heure du « délit de sale gueule ». Chacun de nous est un suspect.



Ne jamais oublier que l'arbitraire repose sur notre soumission.

une carte professionnelle, voire une simple quittance de loyer ou votre carte bleue. Apprenez toutefois que les flics ne sont pas obligés de prêter foi à de tels documents, surtout s'ils ne font pas mention de votre adresse. Et là, les ennuis commencent...

d'autant plus facilement à une attitude correcte que vous occuperez une « certaine position sociale » ou que votre nationalité française ne fera aucun doute. Si vous êtes jeune, chômeur ou immigré, vous aurez bien plus de difficultés à vous faire respecter.

Notons, à ce sujet, que la nouvelle législation prépare l'institution d'une carte d'identité informatisée. Rien n'empêchera donc, ultérieurement, de rendre cette carte obligatoire, liquidant les garanties jusqu'alors existantes.

Parmi les innovations de Pasqua, il vous faut savoir qu'à présent, si vous n'êtes pas en mesure de prouver votre identité ou si vous refusez simplement de vous laisser contrôler, les forces de l'ordre sont habilitées à vous retenir sur place ou à vous conduire au commissariat. On passe ici du contrôle à la vérification d'identité. Deux procédures à ne pas confondre.

Apprenez enfin qu'un policier ne peut procéder sans autorisation à la fouille de votre véhicule. Celui-ci n'est pas légalement considéré comme un domicile, sauf s'il est spécialement aménagé pour y habiter. Mais une investigation est considérée comme une perquisition, depuis que la Cour de cassation, par un arrêt du 22 janvier 1954, a déclaré qu'une fouille de bagages devait être assimilée à une telle procédure. Par conséquent, un policier ne peut exiger de vous l'ouverture de votre coffre en dehors d'une procédure de flagrant délit ou de recherches judiciaires ordonnées par un magistrat instructeur. Il peut, en revanche, vous demander d'ou-

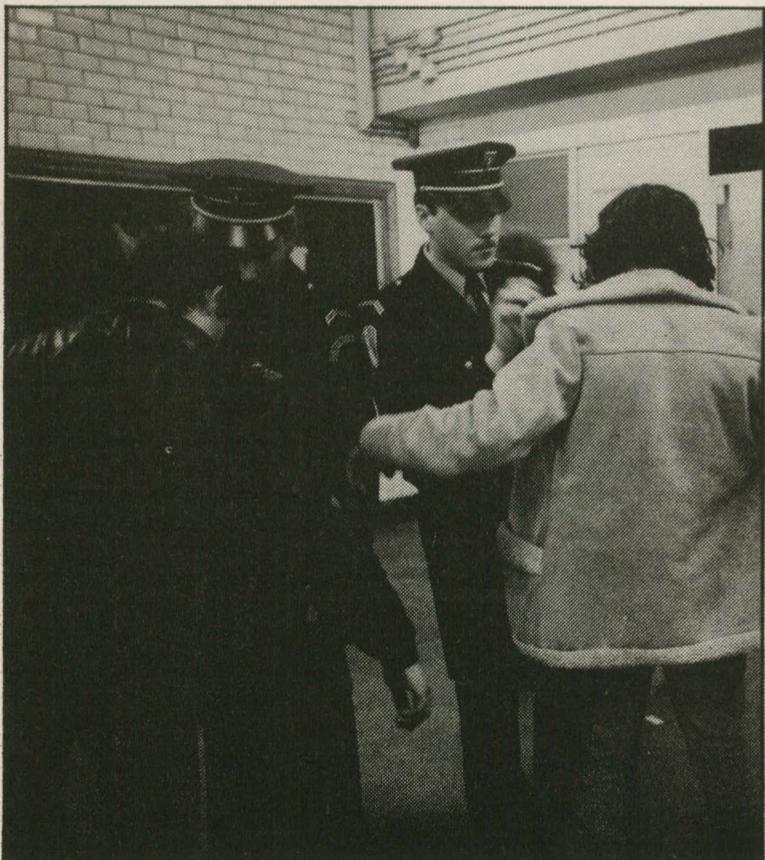
Ausitôt interpellé, vous avez la possibilité de demander que le procureur de la République soit prévenu de votre arrestation. Si vous êtes mineur, le procureur doit obligatoirement être informé.

Avant de vous relâcher, les policiers sont tenus d'établir un procès-verbal où figurent le motif du contrôle, la date et l'heure de celui-ci ainsi que la durée de votre privation de liberté. Comme tout autre document de ce type établi par la police, il vous est possible — c'est même, en règle générale, préférable, compte tenu des mœurs de l'appareil répressif — de refuser de signer ce procès-verbal.

Sachez toutefois que les précautions contenues dans l'ancien article 78-3 sur la prise d'empreinte digitale et de photographie sont aujourd'hui supprimées. Il suffit que vous refusiez de « justifier votre identité » ou que n'importe quel flic zélé considère que vous fournissez des « éléments manifestement inexacts », pour que vous soyez photographié et que vos empreintes soient relevées.

L'autorisation nécessaire du procureur ou d'un juge d'instruction ainsi que l'interdiction maintenue d'une mise en mémoire des renseignements obtenus n'apparaissent ici que comme des garanties formelles. D'autant que tout refus de vous soumettre aux prises d'empreinte et de photo est punissable d'une emprisonnement allant de dix jours à trois mois et d'une amende de cinq cents à vingt-cinq mille francs. Une disposition qui rétablit, *de facto*, l'article 8 de la loi du 27 novembre 1943. Cette date se passe de tout commentaire.

La palpation n'est que la forme déguisée d'une perquisition.



Sachez que la fouille de votre véhicule est assimilée à une perquisition.

◆ Les gardes à vue

Si l'on vous soupçonne d'un délit et que l'on souhaite vous interroger ou vous empêcher de communiquer avec autrui, vous pouvez être placé en garde à vue. Seul un officier de police judiciaire peut en prendre l'initiative. En règle générale, la durée de la garde à vue ne peut dépasser vingt-quatre heures. En cas « d'indices graves et concordants », le procureur peut autoriser la prolongation de vingt-quatre heures de cette procédure. Mais cette prolongation doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation écrite dont vous pouvez demander à en prendre connaissance. A l'issue de cette période de quarante-huit heures, vous devez être libéré ou présenté au procureur ou à un juge d'instruction.

Durant votre garde à vue, vous n'êtes tenu de décliner que votre état civil (nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse). Aujourd'hui comme

hier, il vaut toujours mieux ne rien signer et attendre pour vous expliquer d'être éventuellement présenté à un magistrat. Devant celui-ci, vous pourrez en effet bénéficier de l'assistance d'un avocat. De leur côté, les flics sont tenus d'établir des procès-verbaux faisant mention de la durée des interrogatoires et des repos. A vous d'en vérifier l'exactitude.

Il vous est possible de demander à être examiné par un médecin. C'est même un droit à l'expiration des premières vingt-quatre heures de garde à vue. Le procureur peut également ordonner à tout moment un examen médical.

La loi prévoit que tout personne gardée à vue doit être correctement nourrie, même si elle ne se trouve pas en mesure de payer son repas. Elle doit également disposer de la possibilité de se reposer effectivement entre les auditions. Ce qui suppose, en cas de garde à vue prolongée, que les policiers mettent à votre disposition un lit ou une couchette, placés dans un endroit tranquille.

Dans le cas d'une enquête relevant de la répression du « terrorisme », la nouvelle législation, élaborée par Pasqua et Chalandon, permet un renouvellement de quarante-huit heures de la garde à vue sur décision du président du tribunal de grande instance. Ce qui permet de vous détenir durant quatre jours entiers.

Pratiquement, dans un tel cas, la garde à vue est soustraite à tout contrôle judiciaire. Car l'une des innovations de Pasqua consiste à étendre la compétence du procureur de la République ou d'un juge d'instruction de Paris à l'ensemble du territoire. Autant dire que, sur simple dénonciation, les policiers pourront enquêter à travers toute la France, en ne rendant de comptes qu'à un magistrat qui, bien entendu, se verra dépourvu de tout moyen de surveiller la procédure.

VOUS ETES ÉTRANGER

Les ressortissants étrangers sont, on le sait, l'une des cibles préférées du ministère de l'Intérieur. Un texte spécifique réglemente leurs conditions d'entrée et de séjour (voir *Rouge* du 10 juillet). Mais les lois sécuritaires renforcent parallèlement les pouvoirs de la police à leur égard.

Ainsi, si vous n'êtes manifestement pas de nationalité française, une disposition particulière de la loi relative aux contrôles d'identité vous fait obligation de présenter « les pièces et documents sous le couvert desquels » vous êtes « autorisé à séjourner en France ». Vous trouvez cela scandaleux ? Vous avez raison. Car voilà une formule qui a pour implication majeure de nier l'égalité de tous devant la loi, principe pourtant reconnu par la Constitution.

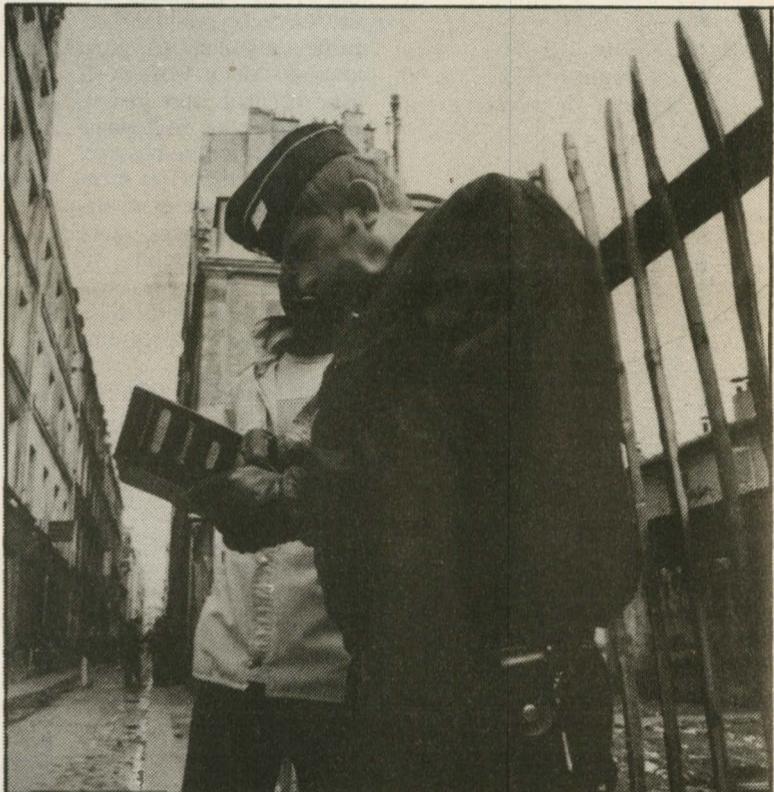
La phobie « antiterroriste »

n'avez rien à voir avec les crimes odieux commis ces derniers temps à Paris, n'allez surtout pas croire que vous êtes à l'abri de ce type de mesures. Car la loi Pasqua permet de dissoudre les associations étrangères se livrant, « à partir de la France », à des actes de terrorisme. Autrement dit, si vous appartenez à un mouvement d'exilés politiques, vous risquez désormais d'être poursuivi si l'action de votre formation au pays s'avère contraire aux intérêts diplomatiques du pouvoir.

DEVANT LE JUGE

En cas de mauvais traitement ou de procédures illégales utilisées par ces policiers, vous disposez de recours.

Il vous est notamment possible de déposer plainte auprès du procureur de la République — il en existe dans tous les départements — ou auprès d'un juge d'instruction. Ayez toutefois



Où est l'égalité de tous devant la loi, principe pourtant reconnu par la Constitution ?

des gouvernants se traduit en outre par un durcissement du Code pénal. Toute personne condamnée, même à une peine légère, pour une infraction « liée » au terrorisme sera obligatoirement frappée d'interdiction de séjour. En dépit de son caractère probablement populaire, cette mesure ne protège personne. Ou bien il s'agit de grands délinquants, vraisemblablement condamnés à de longues peines, et ils se soucient comme d'une guigne de l'interdiction de séjour, ou bien l'on vise des personnes peu condamnées ou condamnées avec sursis, et, dans ce cas, l'interdiction de séjour constituera un formidable moyen de pression pour transformer les personnes concernées en indicateurs de police.

Militant qui nous lisez et qui

soin de relever préalablement le maximum de précisions — lieu, date, signature ou identité des policiers — et de faire immédiatement établir en cas de sévices ou de passage à tabac un certificat médical. Dans tous les cas, il est préférable de recourir au service d'un avocat et à ceux des associations de défense des droits de l'homme.

Quelles que soient les difficultés que vous rencontrerez partez d'un principe : ne jamais accepter l'arbitraire policier. Même en ces temps où la droite se croit tout permis. En toute occasion, conservez votre dignité, restez ferme, évitez l'emportement ou la provocation inutile. Mais refusez la lâcheté d'intimidation. C'est aussi par là que passe le combat pour faire échouer la « pasqua-mania ».

NI ETE FRIME NI SHOW-BIZ

Mis à part Bourges ou diverses manifestations folkloriques, on parle peu des festivals de création en province. Les Tombées de la nuit rennaises, qui se déroulent en juillet chaque année, en sont un exemple. Nous avons rencontré leur directeur, Jean-Bernard Vighetti.

Peux-tu nous présenter le festival ?

Jean-Bernard Vighetti — Le festival des Tombées de la nuit se déroule chaque année dans la première semaine de juillet, en plein cœur du vieux Rennes. Il vise, sur neuf jours, à animer la ville pour les Rennais et la population de passage, tout en valorisant les créateurs de Bretagne et en tissant des solidarités entre Rennes et sa région. Au total, cela représente deux cents spectacles dans différentes formes d'expression.

Quelle est son originalité ?

J.-B. V — L'originalité du festival réside dans son caractère alternatif. Les TDN refusent de s'enfermer dans le style d'animation estivale habituelle en région (que l'on baptise du terme révélateur de province — *provincia* en latin signifie la colonie) : transfert de spectacles parisiens et anglo-saxons, évocations historiques et folkloriques. Elles reposent sur l'idée qu'une région à forte personnalité culturelle peut créer de façon originale, sans être à la remorque du parisianisme ou de l'industrie culturelle anglo-saxonne, et qu'elle peut se confronter sans complexes avec d'autres régions de France, d'Europe, du monde.

Le festival se veut en quelque sorte « biologique ». En essayant de maintenir à son niveau des diversités culturelles, il entend stimuler une créativité aujourd'hui bien défailante.

Il n'y a pas beaucoup de grandes vedettes. N'est-ce pas un obstacle au succès populaire ?

J.-B. V — *A priori* oui, en fait, non. Je crois que le public vient aux Tombées de la nuit pour découvrir. Découvrir des artistes de

c'est le Rennes historique que vient de découvrir le public. L'intérêt des Tombées de la nuit réside dans ce climat de ferveur, dans la disponibilité des Rennais.

Les troupes du théâtre professionnelles de Bretagne l'ont tellement bien compris qu'elles ont décidé d'investir cette année le festival en « off ».

Il n'est pas facile de résister aux pressions du show-business ?

J.-B. V — Il est incontestablement difficile d'y résister et il est encore plus compliqué de résister à la pression de l'industrie culturelle anglo-saxonne. Celle-ci se fait insidieuse par le biais des médias, même ceux du service public, qui se montrent étonnamment sensibles au charme ou à l'efficacité des attachés de presse des maisons de production.

N'est-il pas étonnant, le poids de la musique anglo-saxonne dans les discothèques, à la radio, à la télévision, en France, mais aussi en Europe continentale, quand on sait que les USA et la Grande-Bretagne protègent leur marché

culturel ? C'est le cas notamment dans le domaine de la musique grâce à un système de quotas qui aboutit à limiter entre 3 et 5 % la musique étrangère sur les ondes. Il en va de même de la pratique des corporations. Un chanteur étranger ne peut se déplacer avec ses propres musiciens, à moins de rémunérer en même temps le même nombre de musiciens américains. Et dans le domaine du cinéma, on exploite les scénarios français au moyen de « remakes » plutôt que de racheter les films.

La mode, dans le domaine de la musique, vient toujours d'outre-Manche ou d'outre-Atlantique. Pour les médias, il est, semble-t-il, devenu indispensable que l'Europe continentale ait quelque-chose de neuf à proposer. Et pourtant, Luis Llach, le chanteur catalan, a réuni en une seule soirée, à Barcelone, le plus grand nombre de spectateurs payants jamais estimé.

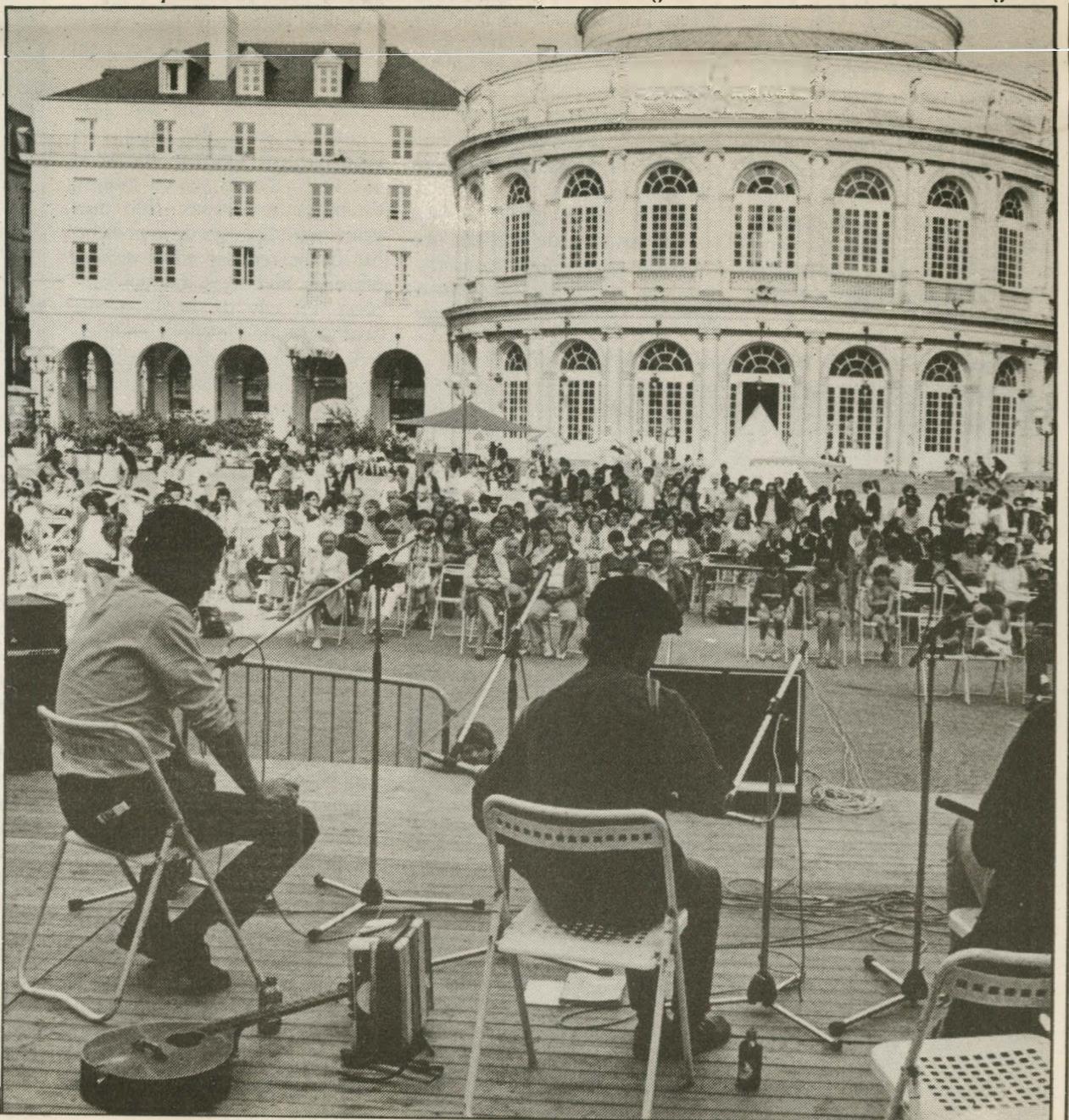
La preuve est faite que le public, que l'homme, tout simplement, peut refuser une société culturellement uniformisée. Une de mes

plus grandes joies de ces derniers mois a été de lire dans *Ouest-France* la déclaration de l'Institut méditerranéen de la communication (IMCOM) intitulée « Résister à l'écrasement ». Elle disait : « *Il est temps de comprendre que les nouvelles technologies de l'informatique liées à l'électronique sont en train de remettre en cause nos cultures, nos économies, voire notre éthique. Il est temps que, de part et d'autre de la Méditerranée, on s'immisce pour faire face et proposer des solutions. Le but de l'IMCOM est d'être un outil de résistance à l'écrasement culturel.*

« *La société de demain sera-t-elle culturellement uniformisée sur un certain modèle qui nous sera subrepticement imposé par la radio et la télévision ? Les réseaux terrestres ou hertziens ne véhiculeront-ils qu'une culture, médiocre bien sûr, pour répondre aux goûts supposés du grand nombre ? N'aurons-nous, au-dessus de nos têtes, que des satellites, Coca-Cola, diffusant publicités multinationales et programmes aseptisés ?* »

Propos recueillis par notre correspondant

« *Le festival de Rennes, deux cents spectacles pour tisser des liens de solidarité entre Rennes et sa région et valoriser les créateurs de Bretagne.* »



PORTRAIT D'UNE PAUMÉE

Le Rayon vert d'Eric Rohmer

Après sa présentation sur Canal plus, après sa sortie parisienne que la critique a favorablement accueillie, voici que le dernier film d'Eric Rohmer se voit couronné par le Lion d'or vénitien. Et certains de s'étonner : certes, bon film, mais quand même, un peu faiblard pour une si grosse récompense... On aura sans doute plus voulu couronner Rohmer lui-même pour son œuvre — que ce seul film-là. Quand cela serait, ma foi, pourquoi pas ? Mais *le Rayon vert* reste, en lui-même, un film très intéressant.

Il s'agit d'un portrait, celui d'une fille un peu paumée qui, à la suite du faux-bond de son amie, se trouve seule et sans projet juste avant les vacances. Elle va essayer d'improviser des occupations pour occuper sa solitude, utiliser (tuer?) son temps, peut-être rencontrer des gens. Mais sa vulnérabilité, ses réticences font échouer ses différents projets, jusqu'au mo-

ment final où, peut-être, elle va briser sa coquille. Mais la fin reste ouverte et le pessimisme permis.

La première constatation, c'est que ce personnage, sur l'écran, nous intéresse, nous attendrit, nous amuse et nous émeut. On se dit, en même temps, que si l'on rencontrait une enquiquineuse comme ça dans la vie, on l'éviterait sans doute soigneusement. Mais après tout, sans prendre de comparaisons trop lourdes, ce serait aussi le cas pour Alice ou pas mal d'autres.

Le caractère linéaire du film est renforcé par la façon dont il a été élaboré. Contrairement aux autres réalisations d'Eric Rohmer, le texte n'en a pas été écrit préalablement, mais il a essentiellement été improvisé sur canevas par les interprètes, principalement par la protagoniste, l'étonnante Marie Rivière. Tout le monde a noté combien cette improvisation conservait un caractère élaboré, combien

cela sonnait de toute façon comme « du Rohmer ». Et, pour la première fois également, Rohmer signe la photographie. Toutes conditions qui rapprochent donc cette « fable » d'un film d'amateur. Avec la liberté que cela comporte.

D'où, peut-être, la déception de certains : c'est une « petite chose ». Les agréments en sont discrets, subtils. Les signes qui parsèment le film — des signes du zodiaque pour cette Capricorne, jusqu'aux présages des cartes à jouer — n'apparaissent que comme autant de clins d'œil : et regarder le soleil couchant, voilà qui implique une certaine discipline oculaire.

Chez Jules Verne, c'est parce qu'ils se regardent que les amoureux manquent l'émission du « rayon vert ». Et le film, placé sous l'invocation de Rimbaud, se termine, comme l'Ulysse de Joyce, par un « oui » optimiste.

Paul-Louis Thirard



CINEMA

□ **MORT UN DIMANCHE DE PLUIE**, de Joël Santoni. Dans une villa futuriste et isolée, un couple et leur fille vont connaître une terrifiante aventure imposée par un autre couple, lui-même doté d'une petite fille bizarre. Chantage, menaces, règlement de comptes meurtrier.

Le scénario ne manquait pas d'idées, copiant allégrement les « vieux » films fantastiques d'avant l'ère de la tronçonneuse. La mise en scène manque de l'humour et de la désinvolture attendus : elle est crispée sur ses propres effets de suspense. On peut aussi voir le film par « en dessous », du point de vue des rapports de classe. Un ouvrier infirme

se venge contre l'architecte d'un chantier où plusieurs ouvriers ont été tués. L'architecte n'y est pour rien bien sûr. L'ouvrier infirme est devenu fou. Morale : il faut tuer une seconde fois ce rescapé miraculeux ! Comble d'ironie, il mourra exactement de la façon dont il avait survécu : un bras arraché et enseveli sous un effondrement. Sont coriaces ces prolétaires !

□ **JE HAÏS LES AC-TEURS**, de Gérard Krawczyk. Un pari genre mission impossible : filmer ici, avec des acteurs français, une histoire située dans la Hollywood des années quarante... Grâce aux acteurs, qui en font des tonnes, ce n'est pas catastrophique. C'est même assez souvent marrant. Mais vous avez meilleur compte de lire le bouquin de Ben Hecht, facilement trouvable partout en 10/18.

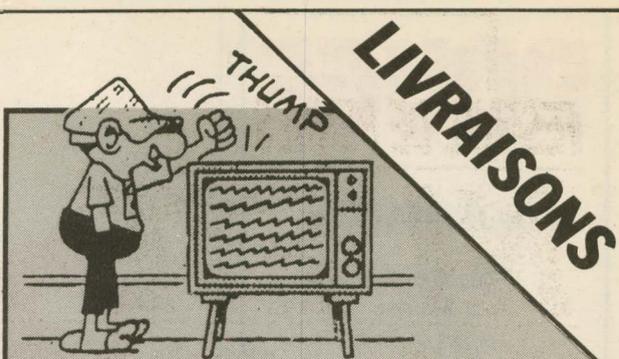
LIVRES

□ **LE BOURREAU ET SON DOUBLE**, de Didier Daeninckx. Dans une ville « nouvelle » de la banlieue nord de Paris, entre l'usine,

les HLM et le supermarché, un flic qui a des problèmes de conscience se heurte à une énigme criminelle... Emigrés, milice privée, souvenirs toujours présents des ratissages anti-Algériens, les éléments dont use Daeninckx ne sont pas nouveaux pour lui. C'est « son » monde qu'il nous montre une fois de plus. Noirâtre et passionnant. (Gallimard, Série noire n° 2061).

□ **LA VIE RIPOLIN**, de Jean Vautrin. Souvent, quelqu'un qui commence à écrire raconte sa vie, par exemple son premier amour. Vautrin a derrière lui une double carrière. Une, inégale, de cinéaste, qu'il a abandonnée pour une autre, celle d'écrivain. Il est l'un des meilleurs auteurs de romans et de nouvelles policière. Sa silhouette amicale d'ours grisonnant a présidé aux activités des amis du « polar », à Reims, avec l'association 813.

Aujourd'hui, il se raconte, crée un personnage, « Charlie », son double avoué, nous parle de ses parents, de son fils artistique. C'est émouvant et passionnant : c'est merveilleusement écrit. C'est digne de son maître-es-lettres, un certain Raymond Queneau qui, lui aussi, s'est souvent raconté dans ses livres.



☆ **Samedi** 22 h 10 (TF1), « Droit de réponse » : la corruption.

☆ **Dimanche** 14 h 30 (TF1), deuxième épisode de *Félicien Grevèche*, réalisé par M. Wyn avec Sylvain Joubert. Le premier était très prometteur... Vivement la suite ?

20 h 35 (FR3), la première symphonie de G. Mahler avec le Philharmonique de Vienne dirigé par Leonard Bernstein. Un pur régal !

☆ **Lundi** 17 h 50 (FR3), *Calibre*, avec un portrait de Didier Daeninckx (dont je vous recommande chaudement la lecture du dernier polar : *le Bourreau et son double*, Série noire n° 2061).

20 h 35 (TF1), *Outland*, de P. Hyams, avec S. Connerly, servira d'introduction à un nouveau numéro de « L'avenir du futur » consacré à la médecine du futur. Le film est un décalque SF du *Train sifflera trois fois* remplacé ici par une navette spatiale.

20 h 35 (FR3), *le Vol du Sphinx*, de L. Fourier, avec Miou-Miou et A. Souchon. Nul ou quasiment : scénario usé jusqu'à la corde et comédiens absents ; décrochez, c'est une erreur !

☆ **Mardi** 20 h 35 (A2), *l'As des as*, de G. Oury, avec J.-P. Belmondo et M.-F. Pisier. Super-Bébel contre Adolf Hitler. Des ficelles énormes mais, comme toujours chez Oury, des moments réussis.

20 h 35 (FR3), *Un espion de trop*, de D. Siegel, avec C. Bronson. Superbe scénario : un dissident soviétique réactive les espions que le KGB avait « endormis » aux USA dans les années cinquante. Le KGB et la CIA collaborent pour abattre ce saboteur de coexistence pacifique. Siegel mène cela tambour battant. Un seul regret : Bronson en as du KGB ne rencontre pas Rambo !

☆ **Mercredi** 13 h 50 (A2), *Snook et le cyclone*, film pour enfants de C. Schultz, avec H. Kruger.

20 h 35 (TF1), *Pitié pour les rats*, une nouvelle série noire réalisée par J. Ertaud, d'après Jean Amila.

☆ **Judi** 20 h 35 (A2), *Arsène Lupin*, de Y. Robert, avec R. Lamoureux. Très fin, drôle et filmé avec un sens consommé du canular...

20 h 35 (FR3), *Un amour de Swann*, de V. Schloendorff. Aussi vain que tout ce que l'on pouvait redouter... Qui dira assez l'inanité de telles tentatives ?

☆ **Vendredi** 22 h 55 (A2), *Chronique d'un amour*, de M. Antonioni, avec Lucia Bose. Premier long métrage d'Antonioni, ce film m'a toujours fait penser à ce courant du roman noir américain qui de James Cain en William Irish nous a donné des portraits vénéreux et souvent mysogines de superbes vamps criminelles. Si les thèmes du film d'Antonioni s'inspirent des codes du roman noir (vamp, privé et crime passionnel), nous sommes bien chez le futur réalisateur du *Désert rouge*. Les rues de Milan et Ferrare sous la pluie, les éblouissants mouvements de caméra, et cet érotisme violent qui traverse le film font de *Chronique d'un amour* un film moderne, irremplaçable.

Michel Laszlo

CCFNDPTF (SIC)

L'autre soir je m'étais assoupi devant le bocal quand soudain j'ai capté une émission (chose extrêmement rarissime à la télévision) traitant du lettrisme. Je suppose qu'assoupi j'avais dû rater l'introduction d'Isidore Isou, mais les deux comparses qui ont animé le reste de l'émission m'ont paru absolument parfaits : malaxeurs de syntaxe, arracheurs de sens et virtuoses syllabiques ces deux obscurs bateleurs ont réjoui mon début de nuit. Pour une fois je n'ai vraiment rien compris à leur dialogue ésotérique. Merci messieurs Maire et Seguin pour cette franche tranche de rigolade. Il y avait longtemps que la télévision ne nous avait montré un épisode des envahisseurs sans doublage ni sous-titre...

M. L.

SOMMAIRE

Faire la fête
à la crise
pages 2, 3, 4.

C'est à dire
page 5

Terrorisme,
cynisme et manipulation
page 6

Qui veut-on terroriser ?
page 7

Maire, Séguin
et les boulots alternatifs
Page 8

Renault-Billancourt
La bataille des licenciements
page 9

Alstom-Saint-Ouen
Usine sous surveillance
page 10

Histoire d'une charte (2)
page 11

Courts-métrages
pages 12, 13

Terreur
au pays des Mayas
pages 14, 15

Bolivie
Pas de paradis
pour les mineurs
pages 16

Afrique du Sud
Sanctions en trompe-l'œil
page 17

Nucléaire soviétique
Des plans sur la comète
page 18

Au nom de la loi
page 19, 20, 21

Ni été frime
ni show-biz
page 22

Livraisons
page 23

Secteur public

Premier pas

Une grève générale dans le secteur public le 21 octobre. C'est la preuve que l'unité est bien réalisable. Reste maintenant à mobiliser sur les objectifs communs à tous les salariés.

Cinq fédérations de fonctionnaires (FEN, CFDT, FO, EGAF, CFTC) appellent ensemble à une grève de vingt-quatre heures de la fonction publique et du secteur public pour le mardi 21 octobre.

De son côté, la CGT appelle seule à la grève le 30 septembre. Elle veut ainsi marquer sa différence face aux syndicats « réformistes ». Mais il y a fort à parier que les fonctionnaires retiendront surtout le refus de la CGT de participer à une action unitaire.

L'unité de sommet pour une grève générale de la fonction publique est donc réalisable. La démonstration est importante, après des années de division des états-majors. Mais pour être dynamique, l'unité d'action ne saurait reposer sur la seule impulsion « d'en-haut ». Il reste à débloquent les contacts sur les lieux de travail, à convaincre les fonctionnaires que l'heure des assemblées unitaires est revenue. Au cours des dernières années, les salariés ont eu trop souvent le sentiment de passer après les intérêts contradictoires d'appareils, et d'être l'enjeu de manœuvres politiciennes. Explique-t-on autrement la désyndicalisation massive ? Le contentieux est donc lourd.

Pour redonner confiance dans l'action collective, les syndicats devront témoigner d'une volonté de rompre avec d'anciennes mauvaises habitudes...

L'unité est un premier pas. Se limitera-t-elle à un cartel d'organisations ? Ou fera-t-elle place à des assemblées de débat impliquant les travailleurs ?

La grève générale de vingt-quatre heures, c'est un bon coup de poing sur la table du gouvernement. Mais restera-t-elle sans lendemain ? Reprendra-t-on le cycle infernal des journées d'action, et des dispositifs avec « temps forts » et « temps faibles », planifiés six mois à l'avance ? Il faut lier l'action à un objectif précis, et prévenir le gouvernement de la suite, s'il ne répond pas...

Car on ne se mobilise bien que pour un objectif clairement identifié. Il est vrai que les organisations syndicales divergent sur la formulation des revendications. Comment défendre une



plate-forme mobilisatrice qui fasse un large accord ? C'est une vraie question. On ne doit ni faire l'impasse sur les revendications par unanimité, ni mettre un accord revendicatif en préalable à l'unité d'action.

Le 21 octobre, deux objectifs généraux communs à tous les fonctionnaires seront le ressort de l'action. Il s'agit d'abord de la défense du pouvoir d'achat, ensuite du refus d'un budget d'austérité. Un fonctionnaire de caté-

gorie B a perdu environ 10 % de pouvoir d'achat depuis 1981, et Hervé de Charrette ne prévoit aucune remise à niveau jusqu'à la fin de l'année. Pour les effectifs, le budget 1987 prévoit 19 000 suppressions d'emplois. Autant de jeunes qui seront invités à recourir aux petits boulots.

L'unité doit donc se faire contre l'austérité salariale et budgétaire. A charge à chaque syndicat de défendre sa plateforme devant les travailleurs. Retour à l'indexation des salaires, rattrapage des pertes sous forme d'une augmentation mensuelle égale pour tous, etc. A charge aussi à chaque syndicat de faire converger les revendications catégorielles avec les objectifs d'une mobilisation générale.

La dernière fois qu'une grève unitaire a été appelée dans le secteur public, la SNCF et la RATP ont été paralysées. Le 21 octobre, toute la fonction publique ne doit ouvrir ses portes qu'aux assemblées de grévistes.

N. J.

ABONNEMENT DE SOUTIEN 3 MOIS, 200 FRANCS AVEC LA REVUE MENSUELLE CRITIQUE COMMUNISTE

Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :

Règlement à retourner à l'ordre de la PEC,
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.

ABONNEMENT A DOMICILE

	ABONNEMENT A DOMICILE		Nom
	France DOM-TOM	Etranger	
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 1 an d'abonnement à Rouge et Critique communiste	450 F	500 F	Prénom.....
2. SIX MOIS DE L'HEBDO ROUGE	160 F		Adresse.....
3. CRITIQUE COMMUNISTE (mensuel), 1 an	150 F	170 F
4. CAHIERS DU FEMINISME (5 numéros)	65 F	75 F	Formule choisie
5. INPRECOR (quinzomadaire), 1 an	250 F	250 F	Règlement à l'ordre de la PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil. ☎ 48 59 00 80

☆ Hebdomadaire édité par la société Presse-Edition-Communication SARL au capital de 70 000 F (durée : 60 ans), 9, rue de Tunis, 75011 Paris.

☆ Gérant : Léon Crémieux.

☆ Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Christian Lamotte.

☆ Tirage : 10 000 exemplaires.

☆ Rédaction administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.
☎ (1) 48 59 00 80 (lignes groupées).

☆ Composition, impression : Rotographie, Montreuil.
☎ (1) 48 59 00 31.

☆ Commission paritaire 63922.